



La liberté pour quoi faire ?

Carnet du participant 2022

PRÉNOM / NOM : _____

Sommaire

3

Édito

4

Programme

6

Intervenants

10

Alliance VITA

22

SÉQUENCE 1

La liberté,
aujourd'hui ?

34

SÉQUENCE 2

Corps et liberté

46

SÉQUENCE 3

L'ultime liberté,
vraiment ?

56

SÉQUENCE 4

Quelle liberté
au futur ?

66

Quelques situations
pour ouvrir le débat

68

Lexique

70

Bibliothèque

CONCEPTION GRAPHIQUE
Agence REDFOX
www.redfox.fr

@Alliance VITA
Université de la vie
Janvier 2022

ALLIANCE VITA
55 rue de la Fédération
75015 Paris (France)

1 rue de la Pépinière
1000 Bruxelles (Belgique)

Tel. (+33) 1 45 23 86 10

Faites un test !
Ce QR code vous permet d'accéder
au site www.alliancevita.org

Tout au long de ce carnet
vous trouverez des QR Codes.
Il suffit de les scanner
avec l'appareil photo
de votre smartphone pour
accéder au contenu mentionné.



Édito

La liberté, une médaille à deux faces

Chers participants,

Certains d'entre vous auront peut-être reconnu dans le thème de notre Université de la vie le titre d'une Conférence de Georges Bernanos donnée en 1947, peu de temps avant sa mort. Bernanos reprenait une question fameuse de Lénine mais bien sûr avec une toute autre intention.

Lénine en prenant le pouvoir en octobre 1917 confisquait toutes libertés et sa question « la liberté pour quoi faire ? » n'avait d'autre but que de **réduire au silence ses adversaires politiques**.

Bernanos avait à cœur de faire réfléchir ses contemporains, sans relâche, sur toutes les questions primordiales. **Quelle culture, quelle société voulons-nous ?** Quelle est la place de l'humain face à la technique et à l'économie ? Au centre ? Ou à la remorque d'une évolution qui fera de nous des **chimpanzés du futur**, selon l'expression fameuse et fataliste du cybernéticien Kevin Warwick ?

Il n'y a pas si longtemps, on disait les idéologies mortes et les utopies abattues. Sur le terreau complexe de notre humanité, sur nos souffrances et nos déceptions,

elles repoussent vite : fantasme de l'humain auto-construit comme un assemblage de legos, fiction d'une « base neutre » sur laquelle serait assigné un « genre », illusion d'un pouvoir total sur notre corps et notre vie grâce au triptyque des « NBIC »

(Technologies Nano, Bio, Informatiques et Cognitives).

L'Université de la vie aborde ces sujets d'actualité, mais nous entendons aussi nous **ouvrir des pistes** pour ne pas rester sidérés par ce déluge de nouvelles idéologies. Nous parlerons de la liberté dans **les grands moments qui marquent une vie humaine**, autour de la naissance et de la mort. Nous verrons **la liberté en action** quand elle enfile la blouse du soignant, ou s'assied pour écouter la détresse humaine.

Pour finir, écoutons de nouveau Bernanos.

« La pire menace pour la liberté, explique-t-il, n'est pas qu'on se la laisse prendre, - car qui se l'est laissé prendre peut toujours la reconquérir - c'est qu'on désappренne de l'aimer, ou qu'on ne la comprenne plus »

Aimer notre vie humaine, toute vie humaine, comprendre la liberté comme une médaille à deux faces : **cadeau et responsabilité**.

Voilà le programme de cette nouvelle édition de l'Université de la vie.

Pour goûter la vie comme un temps d'engagement, de luttes et de réjouissances.

Comme un avant-goût d'éternité.

Bonne Université de la vie à tous !

FRANÇOIS-XAVIER PÉRÈS
Président d'Alliance VITA



Programme

1

La liberté, aujourd'hui ?

Accueil

François-Xavier Pérès

La liberté, une pure autodétermination ?

Pascal Jacob

Peut-on encore défendre l'homme aujourd'hui ?

Paul Sugy

Témoignage : troubles dans le genre

dr Christian Flavigny

Le sens des mots

FOCUS

Textes complémentaires

2

Corps et liberté

Où s'exerce ma liberté ?

Jeanne Larghero

Le corps, un libre marché ?

Blanche Streb

Maternité en souffrance

Caroline Roux

Le don d'organes

FOCUS

Textes complémentaires

3

L'ultime liberté, vraiment ?

**Quelle liberté
de « choisir sa mort » ?**

Jacques Ricot

Euthanasie : l'impasse

Henri de Soos

**Les soins palliatifs
pour mieux vivre**

dr Alexis Burnod

La liberté de conscience

FOCUS

Textes complémentaires

4

Quelle liberté au futur ?

Grandir en liberté

Tugdual Derville

**Témoignage :
cerveau et IA**

dr Grégoire Hinzelin

La loi naturelle

FOCUS

Textes complémentaires

Intervenants

L'équipe d'Alliance VITA



François-Xavier Pérès

Président

Il a d'abord rejoint une équipe d'Alliance VITA en 2010 dans le Tarn-et-Garonne, puis est devenu Délégué départemental pour la Loire-Atlantique avant d'être élu **Président en février 2014**.

Il travaille dans le domaine des ressources humaines.



Tugdual Derville

Porte-parole

Chroniqueur et conférencier, il **intervient sur la bioéthique et le respect de la personne**, ainsi que sur l'écologie humaine et intégrale.

En 1986, il fonde **À Bras ouverts**, association qui accueille des jeunes porteurs de handicaps. Après avoir créé, en 2004, le service **SOS Fin de vie**, d'Alliance VITA, il devient l'un des porte-paroles du collectif **Soulager mais pas tuer**, qui s'oppose à l'euthanasie. Depuis 2013, il est co-initiateur du **Courant pour une écologie humaine**. Il est par ailleurs membre de l'**Académie pontificale pour la Vie**.

Auteur de

La Bataille de l'euthanasie, enquête sur les 7 affaires qui ont bouleversé la France (Salvator, 2012)

Le temps de l'Homme, pour une révolution de l'écologie humaine (Plon, 2016)

L'aventure À Bras Ouverts, un voyage en humanité (Emmanuel, 2017)

67 recettes de bonheur, l'écologie humaine en actions (Emmanuel, 2018)

Nouvelles recettes de bonheur, 71 actions d'écologie humaine (Emmanuel, 2020).



Eric Chouteau

Directeur général

Économiste de formation, il est engagé depuis 30 ans dans le bénévolat auprès des personnes handicapées. Il a été Président de l'association **À Bras Ouverts** pendant 4 ans.

Il travaille depuis 1 an au sein de l'équipe des permanents d'Alliance VITA.



Caroline Roux

Directrice générale adjointe d'Alliance VITA et directrice de VITA International

Spécialisée dans **l'écoute des personnes en difficulté**, elle coordonne également les services d'aide et d'écoute de VITA. Elle a lancé en 2010 la publication du guide des aides aux femmes enceintes.

Avec VITA international, accréditée à l'ONU en 2018, elle développe des partenariats en Europe et dans le monde.

Elle intervient régulièrement comme expert sur les questions de bioéthique auprès des politiques et dans les médias.

Auteur de

« *S'engager pour une culture de vie* » dans l'ouvrage collectif *Le sens spirituel des cultures* (Ed. Parole et Silence, 2016)



Blanche Streb

Directrice de la formation et de la recherche

Elle participe au travail de documentation et de réflexion sur les différents enjeux bioéthiques.

Elle coordonne l'**Université de la vie**. Conférencière. Editorialiste dans *La Matinale RCF*. Chroniqueuse pour *Aleteia* et pour la revue *Limite*.

Auteur de

Éclats de vie (Ed. Emmanuel, 2019)

Bébés sur mesure - Le monde des meilleurs
(Artège, 2018)



Jeanne Bertin-Hugault

Coordinatrice des Projets de Fin de vie

Psychologue clinicienne, elle a travaillé dans le secteur médico-social auprès de jeunes enfants et de leurs parents et intervient actuellement dans plusieurs crèches.

Elle a été responsable d'une des **colocations solidaires pour femmes enceintes en difficulté** de la Maison de Marthe et Marie à Lyon, puis a assuré la présidence de l'association et ses cinq colocataires (Lyon, Paris, Nantes, Strasbourg, Lille) de 2016 à 2018.

Engagée depuis plus de dix ans comme membre actif du réseau d'Alliance VITA, elle a été déléguée départementale du Rhône et **coordonne actuellement les projets « Fin de vie » de l'association**.



Claire-Anne Brûlé

Responsable relations presse

Diplômée en droit, Claire-Anne Brûlé bénéficie de plus de 10 ans d'expérience en **communication institutionnelle** en agence. Elle y a accompagné ses clients dans l'analyse de leur environnement médiatique et des risques inhérents tout en participant à la définition et à la **mise en place de leur stratégie d'influence** vis-à-vis de leur écosystème.

Elle a notamment travaillé dans les secteurs de l'énergie, de l'immobilier et pour des cabinets d'avocats internationaux. Claire-Anne a rejoint Alliance VITA en août 2021.

Intervenants

Les experts



Paul Sugy
Journaliste

Ancien élève de l'École normale supérieure et diplômé de Sciences Po Paris. Il est journaliste au Figaro, et éditorialiste sur CNews.

Auteur de

L'Extinction de l'homme (Tallandier, 2021)



Pascal Jacob
Philosophe

Après des études de philosophie à la Sorbonne et à l'IPC, il enseigne en lycée puis, l'agrégation obtenue, dans divers établissements supérieurs : l'IPC, l'Ircam à Angers, le séminaire interdiocésain de Nantes, l'Institut de Soins Infirmiers de Laval...

Il enseigne la philosophie, la métaphysique, la philosophie morale et la bioéthique. Il participe aux activités de l'association « Objection ! », dont l'objet est d'étendre la reconnaissance du droit à l'objection de conscience.

Auteur de

L'École, une affaire d'État ? (Fleurus, 2008)

La morale chrétienne est-elle laïque ? (Artège, 2012)

La morale chrétienne, carcan ou libération ? (DDB, 2015)



Henri de Soos
Juriste

Diplômé de Sciences Po Paris et titulaire d'une maîtrise de droit, il a exercé la majeure partie de sa carrière professionnelle comme DRH d'une grande entreprise industrielle.

De 2011 à 2018, au sein d'Alliance VITA, il a été Directeur de la recherche responsable des relations politiques. Il a participé à plusieurs auditions parlementaires sur les questions de fin de vie. Il assurait la veille juridique et l'élaboration des « Décodeurs » sur l'évolution des lois, et animait le service d'écoute SOS Fin de vie.

En retraite depuis 2018, il vient de synthétiser son expertise sur les enjeux de la fin de vie en publiant : *Euthanasie : l'impasse* (Salvator, janvier 2022).



Jeanne Larghero
Conférencière, écrivain
et professeur de philosophie

Après des études de philosophie et de lettres à la Sorbonne et dix ans dans l'enseignement supérieur à l'Institut de Philosophie Comparée (IPC), Jeanne Larghero enseigne actuellement la philosophie en lycée dans la région parisienne. Elle est chroniqueuse chaque semaine pour Aleteia et Famille chrétienne.

Auteur de

Quand la philosophie se mêle de sexe
(Desclée de Brouwer, 2014)

Comment réussir ta vie ? À une jeunesse qui cherche le chemin du bonheur (Artège, 2018)

La vie de nos ados (Mame 2020)



Jacques Ricot
Philosophe

Agrégé et docteur en philosophie, ancien chargé de cours de bioéthique au département de philosophie de l'Université de Nantes. Ancien membre du Groupe nantais d'éthique dans le domaine de la Santé (GNEDS), rattaché au CHU de Nantes. Il est membre de la Société française d'accompagnement et de soins palliatifs (SFAP) et intervient dans les formations des personnels soignants.

Auteur de

Penser la fin de vie (Hygée, 2019)

Qui sauver ? L'homme ou le chien ? Sur la dissolution des frontières entre l'homme et l'animal (éditions Mame, mars 2021)

Intervenants

Les témoins



dr Alexis Burnod

Chef de service de soins palliatifs

Le Docteur Alexis Burnod est médecin urgentiste de formation avec une activité au SAMU et d'urgences pendant 15 ans et l'organisation de rapatriements sanitaires avec des missions internationales. Il est diplômé de soins palliatifs et participe depuis plusieurs années à la diffusion de la culture palliative en France et à l'étranger par l'organisation de congrès, conventions et enseignements.

Auteur de

Fin de vie, un enjeu de fraternité (collectif, Salvator, 2015)



dr Christian Flavigny

Psychiatre et psychanalyste

Christian Flavigny est pédopsychiatre et psychanalyste à Paris. Il est expert dans la pratique de l'adoption auprès des Conseils Généraux et reçoit les personnes en demande d'agrément.

Il a publié de nombreux travaux sur la vie affective et psychique et les évolutions actuelles de la famille. Il a été auditionné à de nombreuses reprises à l'Assemblée nationale, au Sénat, au Conseil d'Etat et au Comité consultatif national d'éthique. Il contribue au pôle «Famille et Société» de l'Institut Thomas More sur les questions de Famille, enfance et adolescence, bioéthiques, PMA, GPA...

Auteur de

Aider les enfants transgenres (Tequi, 2021)

Le débat confisqué. PMA, GPA, bioéthique, genre, #metoo (Salvator, 2019)



dr Grégoire Hinzelin

Neurologue

Il travaille aujourd'hui en libéral dans la région de Nantes, après quelques années à l'hôpital Necker enfants malades et au CHU de Nantes. Il est également administrateur chargé du numérique dans une structure de soin en cancérologie.

Il est membre fondateur de *Debunk In Progress* (DIP), une organisation composée d'entrepreneurs, philosophes, ingénieurs, avocats, médecins, prêtres. Nourrie par la diversité de ses disciplines et conduite par sa vision anthropologique intégrale pour réconcilier innovations et incarnation, DIP est une organisation à but non lucratif qui intervient dans les écoles et les entreprises au service d'une vision incarnée de l'homme.

www.debunkinprogress.org

Alliance VITA

L'Université de la vie est une formation organisée par Alliance VITA, association fondée en France au moment des premières lois de bioéthique en 1993.

Depuis plus de 25 ans, Alliance VITA agit pour la protection de la vie et de la dignité humaine avec 2 missions :

Aider les personnes en difficultés avec ses 3 services d'écoute



SOS Bébé pour toutes les questions liées à la maternité (fausses couches, grossesses imprévues, IVG, handicap, infertilité...).

[voir p. 13](#)

Alliance VITA porte la préoccupation des plus vulnérables : les personnes âgées, les personnes isolées, dépendantes, malades, handicapées, que la pandémie et le confinement sont venus encore fragiliser.



SOS Fin de vie pour écouter et soutenir les personnes malades ou en fin de vie, leurs proches, les soignants ainsi que les personnes endeuillées...

[voir p. 14](#)

Notre association est aussi mobilisée pour soutenir les situations qui peuvent être fragilisantes, spécialement liées à la grossesse, aux vies de couples et de familles, à la dépendance.



Thadeo pour tous les soignants en situation d'isolement, de surmenage, confrontés, à un dilemme éthique ou un cas complexe...

[voir p. 15](#)

Sensibiliser le grand public et les décideurs

Décryptages quotidiens des enjeux de l'actualité bioéthique au niveau national et international, par des publications, des études, des prises de paroles médiatiques et des rencontres avec les décideurs politiques.

[voir p. 18 et 19](#)

Sensibilisation et alerte avec des mobilisations de grande ampleur dans toute la France et au niveau international.

[voir p. 20](#)

Formation pour une culture de vie avec notamment l'organisation du cycle de formation bioéthique « Université de la vie », suivi chaque année par plus de 7000 personnes, des conférences dans toute la France et à l'étranger. Mais aussi avec des interventions scolaires et l'organisation de Campus VITA.

[voir p. 16](#)

Le réseau VITA

« Se former pour agir »

Au service de la protection de la vie et de la dignité humaine

Les volontaires s'impliquent tout au long de l'année.
Ils se forment et agissent sur le terrain.

SE RÉUNIR

Des réunions mensuelles locales, connectées avec toutes les équipes de France.

SE FORMER

Des temps de formation pour être en mesure de mieux décrypter l'actualité et de comprendre les débats de société, avec des temps forts comme l'Université de la vie et l'Université d'été. Se former aussi à l'écoute et à la rencontre.

AGIR SUR LE TERRAIN

Tout au long de l'année, de nombreuses actions de sensibilisation auprès du grand public et des élus locaux, des parlementaires ou des décideurs du monde de la Santé.

MISSIONS

En plus de son engagement au sein d'une équipe, chaque membre peut décider de s'investir plus particulièrement dans l'une de ces missions :
Services d'écoute - Interventions auprès des jeunes -
Rencontres médias - Animation des comptes locaux
d'Alliance VITA sur les réseaux sociaux...

« NOUS AVONS BESOIN DE TOUS LES TALENTS !

Le réseau VITA est pour moi un havre de bienveillance. Quelle joie d'en prendre soin quotidiennement ! Sen- tez-vous libre de le rejoindre, pour de petits ou de grands engagements... ! »



Pour rejoindre ou créer une équipe, contactez Hélène Lafond, Responsable du réseau VITA
reseau@alliancevita.org

Étudiants ou jeunes pros. s'engager pour la vie !

En bref c'est :

DES ÉQUIPES

présentes dans les grandes villes étudiantes : Paris, Angers, Lyon, Lille, Bourg-en-Bresse, Montpellier.

UN RENDEZ-VOUS

tous les mardis de 20h à 22h : formation, débat, media training.

DES WEEK-ENDS

trimestriels.

UN ENGAGEMENT SOLIDAIRE

àuprès des plus fragiles comme les personnes âgées, en situation de handicap ou les sans-abris.

DES PROJETS :

MasterClass, #VitaTour intergénérationnel.



POUR REJOINDRE OU CRÉER UNE ÉQUIPE VITA JEUNES
vitajeunes@alliancevita.org

+ DE
**1000
MEMBRES**

80

DÉPAR-
TEMENTS
en métropole,
3 départements
en Outre-mer
et 4 pays

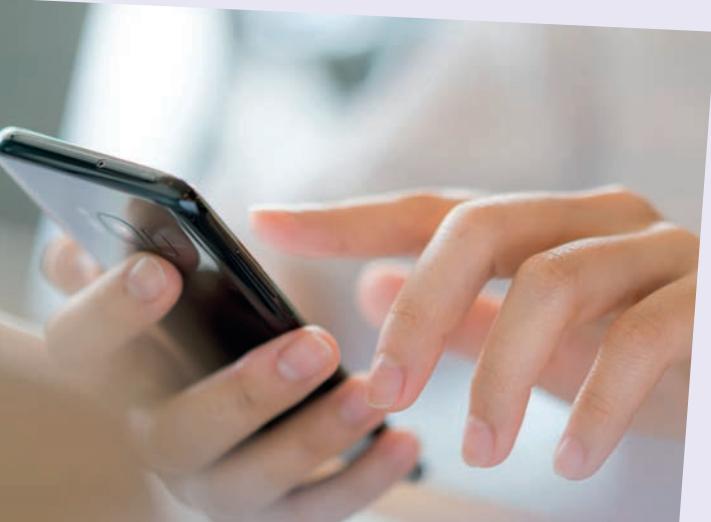
**149
ÉQUIPES
LOCALES**

L'écoute au cœur de VITA

L'engagement de VITA « Solidaires des plus fragiles » prend toute sa dimension dans l'action de ses services d'écoute au plus près des souffrances humaines liées aux atteintes à la vie.

**L'ACTION D'ALLIANCE
VITA S'ENRACINE
DANS CE QUE
NOUS CONFIENT
LES MILLIERS DE
PERSONNES QUI
S'ADRESSENT À NOS
SERVICES D'ÉCOUTE.**

**PLUS DE
35 000
PERSONNES
ÉCOUTÉES
PAR LES SERVICES
SOS BÉBÉ & SOS FIN DE VIE**



L'écoute : une mission essentielle d'Alliance VITA



Notre écoute est centrée sur la personne. Elle repose sur une double conviction :

- Si les êtres humains se sentent entendus, ils peuvent évoluer, renouer avec la réalité au-delà de leur détresse, pour laisser émerger leur conscience et leur désir profond, sans céder à la fatalité.
- La seconde conviction, c'est que la loi de vie est inscrite au plus profond des personnes.

Nous sommes très frappés de constater combien les femmes jeunes et moins jeunes sont conscientes de la vie qui émerge en début de grossesse. La question n'est pas tant la vie en elle-même que les conditions de l'accueil de la vie qui les interrogent.

Laisser du temps à l'expression de l'ambivalence et de la conscience constitue un aspect essentiel de notre écoute.



Caroline Roux

Déléguée générale adjointe
et coordinatrice
des services d'écoute

SOS Bébé

Au service des personnes confrontées à des situations difficiles autour de la grossesse et de la maternité, SOS Bébé offre :

- **1 service d'écoute** pour prendre du recul, se confier et poser toutes les questions (par téléphone, email, chat et éventuellement rendez-vous).
- **2 sites internet pour s'informer et trouver les appuis dont on a besoin :**

www.sosbebe.org

www.jesuisenceinteleguide.org

SOS Bébé propose informations et écoute à toutes les personnes confrontées à des situations difficiles autour de la grossesse et de la maternité : grossesse imprévue, questionnement sur la poursuite de la grossesse, grossesse difficile, IVG, fausse couche, deuil périnatal, annonce de handicap, IMG, infertilité, stérilité, mal-être post IVG...



Tant de conditionnements, de normes sociales et d'injonctions pèsent sur la maternité et l'éventualité de l'IVG vient interroger tellement de grossesses...

Être écoutée, se sentir entendue, est un véritable moteur pour avancer, se laisser consoler, et retrouver son espace de liberté intérieure. En particulier sur ces sujets si intimes et sensibles que sont les relations de couple, la sexualité, la maternité, le devenir d'une grossesse, l'expérience d'un avortement ou d'une fausse-couche, la découverte de l'infertilité, l'annonce d'un handicap.

Le service d'écoute de SOS Bébé est un observatoire des réalités vécues, trop souvent niées ou passées sous silence.



Valérie Boulanger
Responsable du service SOS Bébé



JE SUIS ENCEINTE LE GUIDE



Depuis 2001 les femmes qui se questionnent sur la poursuite de leur grossesse et l'éventualité d'avorter, ne reçoivent plus d'information sur leurs droits et les aides dont elles peuvent bénéficier pour les soutenir dans leur maternité.

C'est pourquoi, depuis plus de 10 ans, Alliance VITA assume cette « mission de service public » à laquelle les pouvoirs publics ont renoncé.

Je Suis Enceinte - Le Guide est né de notre travail d'écoute et d'accompagnement sur le terrain, en relation étroite avec les services sociaux et les associations qui sont présentes aux côtés des personnes en difficulté.

Dans les situations difficiles, de rupture, de précarité, de vulnérabilité sociale, l'accès à l'information sur les aides et tous les relais possibles est souvent déterminant.

La précarité et la vulnérabilité affective, sociale ou économique conduit aujourd'hui trop de femmes, jeunes et moins jeunes, à recourir à l'avortement, alors que ce n'est pas leur souhait profond. La solidarité peut ouvrir d'autres voies que la fatalité de l'avortement. Diffuser ces informations est une vraie mission d'action sociale et de service public.

Ce guide est un précieux outil pour les professionnels et les aide à gérer les situations dont ils ont la charge.

PRÈS

**d'1 MILLION
DE CONNEXIONS
SUR LE SITE EN 2021**

SOS Fin de vie

Dans une société où la mort est désocialisée ou les rites de deuil s'effacent, SOS Fin de vie assure un service unique et original.

SOS Fin de vie a été lancé en 2004 avec pour mission d'apporter une écoute et un soutien aux personnes malades ou en fin de vie, à leurs proches, aux personnes en deuil, à celles concernées par le suicide ainsi qu'aux soignants confrontés à des situations difficiles sur ces sujets.

Sans se substituer aux équipes soignantes, ni aux familles, mais dans un esprit de dialogue bienveillant et respectueux de chacune des situations confiées, **SOS Fin de vie peut être conduit à donner des éclairages, favoriser le dialogue, orienter vers des solutions adaptées.**

Directives anticipées et personne de confiance

Le Guide des directives anticipées s'inscrit dans le cadre de la loi sur la fin de vie, dite Claeys-Leonetti, de février 2016.

Forte de l'expérience d'écoute du service SOS Fin de vie, Alliance VITA a constaté combien la confiance et le dialogue entre les soignants, les soignés et leurs proches sont déterminants pour optimiser l'accompagnement des personnes dans des situations délicates et éprouvantes.

POUR CONSULTER ET TÉLÉCHARGER LE GUIDE : www.directivesanticipees.org



L'écoute en fin de vie est un moyen pour la personne qui en a besoin de renouer avec la vie, sa vie ou celle de son proche en fin de vie. Renouer pour la quitter « mieux », se sentir soutenu, se sentir appartenir à un cercle élargi de personnes aux yeux desquelles elle compte. Il n'est jamais trop tard pour renouer avec la vie tant qu'on est en vie. »



**Stéphanie
Dupont Cariot**
Référente Écoute
SOS fin de vie

SOS FIN DE VIE AU CONGRÈS DE LA SFAP

Un stand SOS Fin de vie s'est tenu au congrès de la Société Française d'Accompagnement et de soins Palliatifs en septembre 2021 à Valenciennes.

Nous constatons combien le service *SOS Fin de vie* répond aux besoins présentés dans le nouveau plan 2021-2024 de développement des soins palliatifs : « informer de manière claire, fiable et objective pour améliorer les connaissances sur les soins palliatifs, sensibiliser à la rédaction des directives anticipées et à la désignation d'une personne de confiance. »

Vous trouverez ainsi dans ce guide :

- **des conseils pratiques** pour rédiger vos directives anticipées et échanger avec votre médecin,
- **un formulaire des directives anticipées et du choix de la personne de confiance** à remplir selon vos souhaits,
- **des définitions** pour permettre une meilleure compréhension des situations complexes de fin de vie.



POUR EN SAVOIR +

↳ www.sosfindevie.org
✉ ecoute@sosfindevie.org
☎ 01 42 71 32 94

Thadeo

**Pour tous les soignants en situation d'isolement,
de surmenage, confrontés, à un dilemme éthique
ou un cas complexe...**

**THADEO au service des soignants confrontés
à des difficultés dans l'exercice de leur
profession.**

- 📞 Un **service d'écoute** pour se confier en toute confidentialité
- ↳ Un **site internet** pour s'informer et trouver les appuis dont on a besoin.

Créé en 2021 en pleine pandémie de la Covid-19, THADEO est un service d'écoute qui offre à tout professionnel de la santé un espace d'écoute et de parole confidentiel et gratuit.

Conçu par des soignants pour des soignants, THADEO a pour mission de **soutenir et d'accompagner les professionnels de la santé** dans les difficultés et les questionnements qu'ils peuvent rencontrer au fil des jours.



Quand j'étais soignante, j'aurais aimé pouvoir bénéficier de l'espace de parole et d'écoute qu'offre THADEO car face à des situations complexes que je vivais à l'hôpital, j'aurais eu besoin d'être aidée pour garder la bonne distance et me préserver davantage.

Aujourd'hui, je suis heureuse de prendre soin de mes confrères par l'écoute bienveillante et bienfaisante qu'assure notre service.



Clotilde Vitrant
Coordinatrice
du service THADEO



POUR EN SAVOIR +

↗ www.thadeo.fr
✉ contact@thadeo.fr
☎ 01 83 81 90 87

La formation VITA

**La formation est au cœur de la mission de VITA.
Elle prend différentes formes :**

LE SITE INTERNET D'ALLIANCE VITA

Où sont publiés tous nos décryptages, décodeurs, qui analysent l'actualité bioéthique ainsi que nos communiqués de presse et nos dossiers « de fond ».

www.alliancevita.org



LA CHAÎNE YOUTUBE D'ALLIANCE VITA,
Abonnez-vous !

[www.youtube.com/user/
Alliancevita/videos](https://www.youtube.com/user/Alliancevita/videos)



LA MÉDIATHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LA VIE

pour retrouver les conférences et témoignages les plus marquants.

www.universitedelavie.fr

NOUVEAU !

« VITA SCHOOL » LA CHAÎNE DE PODCAST D'ALLIANCE VITA



Retrouvez nos conférences au format podcast sur notre chaîne SoundCloud. N'hésitez pas à vous abonner à la chaîne pour recevoir nos notifications.

www.soundcloud.com/vita-schoolVITA

INTERVENTIONS AUPRÈS DES JEUNES

Depuis près de 15 ans ont lieu des interventions auprès des jeunes pour les sensibiliser aux questions de bioéthique et à leurs enjeux.

Elles se font :

- soit sur mesure (thème, durée, séance plénière ou atelier, intervention ponctuelle ou cycle...)
- soit sous la forme du Campus VITA, cycle de bioéthique « clés en main » en quatre rencontres - à destination des lycéens ou des étudiants - pour s'informer et échanger sur la vie, la science et les enjeux de société du monde de demain.

Pour en savoir plus : www.campus.alliancevita.org
Pour nous contacter : interventionsjeunes@alliancevita.org



« Intervenir sur la vie interpelle les jeunes souvent déboussolés sur ces sujets. Les ouvrir à la réalité de ce qui est vécu les motive pour se questionner, réfléchir personnellement, prendre du recul et changer leurs regards ».

Mathilde de Bourmont

Responsable
Interventions Jeunes





UNIVERSITÉ DE LA VIE

CYCLE DE FORMATION BIOÉTHIQUE

L'Université de la vie est un cycle de formation qui présente et décrypte les enjeux actuels de la bioéthique pour agir en faveur de la protection et la défense de la dignité humaine.

Depuis plus de 10 ans, elle dresse ainsi le panorama des grandes questions bioéthiques, du début à la fin de la vie pour susciter une réflexion concrète ancrée dans le quotidien.

Elaborée et animée par les permanents d'Alliance VITA, l'Université de la vie s'appuie sur l'expérience des services d'écoute de l'association et sur son analyse des textes législatifs, politiques, scientifiques, ainsi que sur des cas médiatiques.

58 000
PARTICPANTS
DEPUIS SA CRÉATION

800
EXPERTS
& TÉMOINS

MÉDECINS
UNIVERSITAIRES
SCIENTIFIQUES
PHILOSOPHES



Sensibiliser le grand public et les décideurs



À la rencontre des Français

Transmission de la vie, famille, maladie, mort... parce que ces questions nous concernent tous, le Réseau d'Alliance VITA va régulièrement à la rencontre des Français pour en parler.

Pour Alliance VITA, la bioéthique nous concerne tous. C'est tout simplement l'ensemble des comportements et des lois qui permettent une vie vraiment humaine et vraiment digne. Le Réseau d'Alliance VITA va régulièrement à la rencontre des Français pour en parler.

UN MICRO-TROTTOIR SUR LA LOI BIOÉTHIQUE

Nous avons réalisé également un micro-trottoir sur la loi de bioéthique alors en préparation. Nous avons pu ainsi rendre visible l'incompréhension, et parfois l'effarement de nos concitoyens sur de nombreuses dispositions de cette loi (chimères, modifications génétiques de l'embryon humain pour la recherche, absence du principe de précaution en matière de bioéthique). Ces réponses vivantes ont illustré les résultats de notre sondage réalisé avec l'IFOP.¹

L'OPÉRATION "TOUJOURS ENSEMBLE"

Alliance VITA a proposé en mars dernier une grande opération pour inciter les Français à faire signe à un proche âgé ou isolé, après les longs moments de confinement. En recevant une carte personnalisée, l'opération «Toujours Ensemble» a éclairé les journées de centaines de personnes isolées.

Compter pour quelqu'un, savoir qu'il pense à nous, recevoir une marque concrète d'affection, c'est de la bioéthique en action.

¹ (Le regard des Français sur le projet de loi bioéthique - IFOP)

Intervenir auprès des décideurs

Alliance VITA est aujourd'hui un interlocuteur connu et reconnu des pouvoirs publics.

UNE EXPERTISE ÉCOUTÉE.

Ses experts sont régulièrement auditionnés par les autorités publiques et au Parlement sur les questions bioéthiques et de fin de vie. Des représentants de l'association ont récemment été auditionnés par le Comité Consultatif National d'Ethique (CCNE) dans le cadre du groupe de travail sur la fin de vie. Pendant tout le processus de révision de la loi bioéthique, Alliance VITA a été auditionnée

par différentes instances pour exposer les points d'opposition à la loi et formuler des propositions : le CCNE, l'Académie de médecine, le Ministère de la Justice, le Conseil d'Etat, la commission spéciale de l'Assemblée nationale puis celle du Sénat.

DES RENCONTRES SUR LE TERRAIN.

Sur le terrain, les équipes locales d'Alliance VITA sont en lien avec les parlementaires et les élus locaux pour les informer des enjeux bioéthiques et formuler des propositions pour la protection de la vie et de la dignité humaines.



« Engagée dans les grands débats bioéthiques, Alliance VITA a à cœur de partager son expérience de terrain avec les décideurs politiques. »



Marie Vincelot
Secrétaire
Générale

Susciter une résonnance médiatique

Pour alerter et sensibiliser l'opinion publique à la protection de la vie, au respect de la dignité humaine et à la protection des plus fragiles, Alliance VITA médiatisé ses campagnes d'informations et ses actions, diffuse ses messages et son expertise dans les médias traditionnels et sur les réseaux sociaux.

PORTER NOS MESSAGES PAR LES MÉDIAS.

Des membres d'Alliance VITA publient régulièrement des tribunes libres et des chroniques sur le print, le web et à la radio.

Notre équipe décrypte et analyse les sujets d'actualité

en lien avec la bioéthique. Les porte-paroles d'Alliance VITA sont ainsi régulièrement interrogés dans la presse nationale, à la radio et à la TV.

ÊTRE PRÉSENT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX.

Si les relations avec les médias traditionnels (presse écrite, web, radio, TV) constituent un outil indispensable pour informer le grand public et transformer l'opinion, les réseaux sociaux s'avèrent désormais tout aussi prescripteurs. Nombreux sont les journalistes qui utilisent aujourd'hui Twitter pour s'informer, piocher des sujets et des angles comme ils le faisaient avant avec les dépêches AFP.



Alliance VITA est présente sur Twitter, Facebook, Instagram et YouTube. Toutes ses campagnes évènementielles sont ainsi relayées en parallèle sur les réseaux sociaux afin de mobiliser l'opinion publique par tous les canaux médiatiques.



VITA International

Alliance VITA se déploie à l'international, avec un bureau à Bruxelles, ouvert en 2014 sous l'égide de VITA International, avec pour mission de développer des coopérations sur les enjeux de bioéthique.

VITA International développe 3 types d'approches complémentaires :

ACTIONS DIRECTES

auprès des instances internationales (Conseil de l'Europe, du Parlement européen, de l'ONU, ...).

COOPÉRATIONS

inter-associatives bilatérales avec l'*Institut Européen de Bioéthique* (Belgique) et *Pensar y Debater* (Portugal) ou multilatérales (ex. *No Maternity Traffic* pour la lutte contre la GPA ou encore *End of Life Care Europe* (ELCE) dédié aux enjeux de fin de vie).

RAYONNEMENT DE L'EXPÉRIENCE VITA

hors de nos frontières par la présence de membres VITA à Luxembourg, Zurich et Rome, le déploiement de sessions de l'Université de la vie à l'étranger.

Alliance VITA à l'ONU



En tant qu'ONG accréditée avec un statut spécial au Conseil économique et social de l'ONU, VITA a produit un rapport sur les problématiques particulières concernant la **législation française bioéthique en matière de protection des droits de l'enfant**. Il a été présenté dans le cadre du suivi de la France dans son application de la Convention relative aux droits de l'enfant qui doit se poursuivre en 2022.

En août 2021, VITA a également apporté une contribution sur la proposition onusienne de convention internationale sur le droit au développement, avec à cœur la protection des populations les plus vulnérables.



En complément des interventions auprès de l'ONU, Alliance VITA a apporté en 2020-2021 plusieurs contributions expertes à la demande de la Commission Européenne : défis du grand âge en Europe, enjeux humains liés au développement de l'Intelligence artificielle ou encore situations familiales transfrontières contre le trafic de la procréation de la GPA.



Caroline Roux

Directrice de VITA International

L'Université de la vie à l'étranger rencontre un succès grandissant ces dernières années. Les demandes se multiplient. Comme au Portugal, le Maroc et le Cameroun nous ont contactés afin d'importer les sessions dans leur propre pays en les adaptant en fonction du besoin de leur public local.



Marie-Caroline Letaillieur

Référente internationale

En 2021, l'Université de la vie a été diffusée dans les Dom/Tom en Guadeloupe, à La Martinique et la Réunion (17 sessions) et dans 17 pays étrangers (75 sessions).

VOUS SOUHAITEZ ORGANISER UNE UNIVERSITÉ DE LA VIE À L'ÉTRANGER ?

Contactez vita.international@alliancevita.org



La liberté, aujourd'hui ?

« Nous devons respecter, avec l'humilité des sages, les limites de la nature et le mystère qu'elles cachent, en reconnaissant qu'il y a quelque chose dans l'ordre du vivant qui dépasse très évidemment toute notre compétence. La sauvegarde de notre monde humain n'est nulle part ailleurs que dans le cœur humain, la pensée humaine, la responsabilité humaine. »

Václav Havel



Nous aspirons tous à la liberté. Et ce grand désir inscrit dans le cœur de chacun nourrit cette question éternelle : qu'est-ce que la liberté ? Est-ce à chacun d'y répondre, selon l'instant, son histoire, ses désirs ou ses capacités ?

Aujourd'hui, dans nos sociétés post-modernes, la liberté se travestit. Elle prend les atours d'une « liberté d'indétermination », se résumant tour à tour à une absence de contraintes ou à une accumulation de choix et de droits. Le refus de toute limite, mis à part peut-être celles créées artificiellement par la loi ou revendiquées par autrui, aboutit plutôt à instaurer la loi du plus fort, du plus riche ou du plus bruyant.

Mais la liberté proprement humaine n'est ni une spontanéité irréfléchie, ni une autodétermination absolue. Peut-être ne consiste-t-elle pas tant à faire ce que l'on veut, qu'à vouloir vraiment ce que l'on est, et ce que l'on fait.

Accueil



François-Xavier Pérès

Président d'Alliance VITA

La liberté, une pure autodétermination ?



Pascal Jacob

Philosophe

« Notre volonté, en son libre arbitre, ne se donne pas à elle-même sa propre loi. Ce n'est pas elle qui décide de vouloir ce qui est bon. Or en vérité, la liberté suppose de savoir que cette liberté ne s'épuise pas dans la simple possibilité de réaliser tous nos désirs. Mieux que libre de suivre nos impulsions, nous sommes libres pour un bien qui nous dépasse et qui est le nôtre, à commencer par le bien commun de la communauté humaine. »

Fonder l'éthique sur l'autonomie détruit l'éthique ? Pascal Jacob, Généthique, décembre 2020.

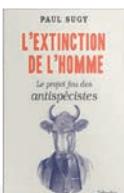
Peut-on encore défendre l'homme aujourd'hui ?



Paul Sugy

Journaliste

Auteur de :



« L'homme des antispécistes est « sans limite » au sens où plus aucune frontière ne le sépare du reste du vivant. C'est un homme au contour trouble et incertain, un homme qui doute de lui-même et de sa supériorité sur l'animal. Cet homme-là achèverait de se déconstruire, dans son rapport au monde et dans sa perception de lui-même. Ayant déjà renoncé aux frontières entre les nations puis entre les sexes, il abolirait celles entre les espèces, écroulant ainsi l'une des dernières digues qui lui permettaient encore de se croire le dépositaire d'une identité. Dans l'illimitation de ses prétentions, cet homme-là croit s'accomplir en s'effaçant. Il ne fait en réalité que précipiter son extinction. »

L'antispécisme est un antihumanisme,
Paul Sugy, Aleteia, mai 2021.

Grand Témoin

Troubles dans le genre



dr Christian Flavigny

Pédopsychiatre

Auteur de :



Des discours banalisés prétendent qu'on pourrait se passer du réel biologique, de la différence sexuelle entre hommes et femmes au profit de singularités choisies fondées sur les seuls « ressentis ». Ces discours mensongers relevant de l'idéologie sont transmis sur les réseaux sociaux où de nombreux adolescents en mal d'identité viennent chercher des solutions à leur malaise. Au nom de l'« autodétermination » - véritable slogan qui séduit tous les progressistes - je suis libre de choisir le corps que je veux - des enfants et des adolescents sont convaincus qu'ils peuvent changer de sexe à l'aide de traitements hormonaux voire de chirurgies mutilantes.

Tribune : *Changement de sexe chez les enfants : « Nous ne pouvons plus nous taire face à une grave dérive ».*

L'Express, 20 septembre 2021.



Le sens des mots

Non seulement le langage est un outil mais c'est le premier d'entre tous.

Nous faisons tous de la dialectique dans notre quotidien.

Elle est utile : elle sert le débat et la quête de vérité.

Mais malheureusement, elle est aussi utilisée à des fins de manipulation...

EXEMPLES DE FIGURES RHÉTORIQUES

L'OXYMORE

Consiste à allier deux termes aux sens contradictoires pour créer une illusion.

Exemple : GPA éthique



L'EUPHÉMISME

Consiste à atténuer une notion dont l'expression directe aurait quelque chose de déplaisant.

Exemple : « réduction embryonnaire » qui signifie avortement sélectif dans une grossesse multiple.

UN SOPHISME



Argument utilisant un raisonnement faux malgré une apparence de vérité.

Exemple : l'euthanasie est seule capable d'empêcher les grandes souffrances ou l'acharnement thérapeutique.

EXEMPLES DE FIGURES DIALECTIQUES

L'AMALGAME

Mélanger volontairement les choses pour troubler.

Exemple : « cellules souches » amalgame les cellules souches adultes et les cellules souches embryonnaires.

LA FIGURE D'INÉLUCTABILITÉ

Laisser croire qu'il n'y a qu'une seule voie possible.

Exemple : On n'arrête pas le progrès !



L'UNANIMITÉ

Laisser croire qu'il y aurait une règle sans exception.

Exemple : Les personnes opposées à la PMA pour toutes sont homophobes.

LE TRANSFERT DE RESPONSABILITÉ

Créer un sentiment de culpabilité en déplaçant la responsabilité.

Exemple : si vous êtes contre la recherche sur l'embryon, vous serez responsable de beaucoup de souffrances.



LE CHOIX TRUqué

Exemple : Mieux vaut pour un enfant deux papas bienveillants et qui s'aiment qu'un couple hétérosexuel alcoolique et violent.



Glossaire sur le vocabulaire antispéciste

ANIMAL NON HUMAIN

Les antispécistes tiennent à souligner que l'être humain est un animal comme un autre et préfèrent donc préciser « animal non humain » pour désigner ce que le langage commun nomme animal.

ANTISPÉCISME/ SPÉCISME

Pour les militants de la cause animale, le spéciisme est une discrimination fondée sur l'appartenance d'un individu à une espèce. Le mot est calqué sur le modèle du sexism et de l'antisexisme : logiquement, l'antispécisme correspond au refus de cette discrimination. Pour un antispéciste, il est par exemple discriminatoire d'accorder plus de droits à un être humain qu'à un animal au seul motif que c'est un humain. L'antispécisme ne prône pas nécessairement l'égalité des droits entre toutes les espèces vivantes, mais veut fonder les droits de chaque individu sur ses capacités biologiques et non sur sa seule appartenance à une espèce plutôt qu'à une autre.

DEEP ECOLOGY

(Écologie profonde) courant extrémiste de la pensée écologique prônant la diminution des interférences produites par l'humanité sur le développement des autres espèces vivantes.

LIBÉRATION ANIMALE

Mouvement initié par Peter Singer pour militer contre l'exploitation animale.

SENTIENCE

Fait pour un animal de ressentir de façon consciente de la douleur, du plaisir ou des émotions.

WELFARISME

Par opposition à l'abolitionnisme, doctrine qui prône une meilleure prise en compte du bien-être animal dans la société, mais pas la renonciation à toute forme de consommation de produits d'origine animale.



Notre époque a un problème avec la différence, ou plus largement avec le donné. Parce que nous y voyons une source possible de discriminations, nous préférons réfuter l'idée même de différence.

On peut considérer que vivre ensemble c'est délibérer, construire en commun, projeter ensemble l'avenir de notre communauté. Mais on peut croire inversement que l'important, c'est plutôt de se préserver de toute atteinte, ou de

tout jugement, de la part d'autrui. Dans une telle conception appauvrie du vivre ensemble, nous serions d'abord et avant tout des individus vivants et seulement vivants, cherchant chacun à s'assurer de ses droits, et à préserver son autarcie. À ce stade où chacun vit sa vie comme il l'entend, toutes les vies se valent et il n'y a aucune raison de faire la différence entre un homme et un animal.

Etienne Bimbenet
«L'homme est infiniment plus qu'un animal», lefigaro.fr*



Les troubles de l'identité sexuelle



Les troubles de l'identité sexuelle

désignent le fait pour un homme d'avoir la conviction intime d'être une femme, et inversement.



Pour la pédopsychiatre **Agnès Condat**, qui a accueilli déjà plus de 200 jeunes patients, **les causes de ces troubles seraient multifactorielles**. De nombreuses hypothèses ont été avancées :

- **psycho-familiales** (relation père-fils ou mère-fille dégradée),
- **biologiques** (anomalie dans l'exposition aux hormones),
- **environnementales**, etc.

bien qu'aucune ne s'appuie sur un corpus suffisant de données pour être validée.

2016

Depuis 2016, en France, **toute personne majeure ou mineure émancipée**, qui démontre que la mention relative à son sexe à l'état-civil ne correspond pas à celui dans laquelle elle se présente et dans lequel elle est connue, peut en obtenir la modification y compris sans avoir subi de traitements médicaux, d'opération chirurgicale ou de stérilisation.

Un tel changement n'est pas possible pour les enfants avant leur majorité (ou leur émancipation). En revanche, ils sont pris en charge dans des consultations hospitalières et peuvent dans ce cadre **se voir administrer un traitement médical pour opérer un changement de sexe** (blocage de la puberté, prise d'hormones, chirurgie).





L'affaire Keira Bell, en Angleterre

Cette jeune femme de 15 ans a été prise en charge pour une «dysphorie de genre». Se réclamant de genre masculin, la jeune fille s'était d'abord vue administrer des bloqueurs de puberté. À 17 ans, elle avait été mise sous testostérone afin de masculiniser son apparence. À 20 ans, elle avait subi une double ablation des seins. Quelques mois plus tard, elle regrettait amèrement son parcours et s'identifiait dans son sexe féminin de naissance.

Elle a porté en justice son cas, soutenant qu'elle n'avait pas la capacité de consentir même si c'est elle qui avait réclamé d'accéder à la transition médicale. **Elle a fait valoir qu'un jeune mineur n'est pas apte à donner son consentement à une transition médicale.**



« Dé-transition » ?

En 2019, Charlie Evans, un journaliste scientifique britannique, crée le **Detransition Advocacy Network**. Il reçoit en trois mois « plus de 300 messages de jeunes femmes qui regrettent leur transition ».

Walt Heyer a créé le site SexChangeRegret.com. Des « hommes qui ont eu le même parcours que lui : viols subis dans l'enfance puis dépression, sentiment de dépersonnalisation et rejet de leur propre sexe d'homme adulte », y témoignent.

« Trop souvent, les symptômes de stress post-traumatique liés à des violences sexuelles sont interprétés comme une 'dysphorie de genre' avec comme solution le changement de sexe. »



- SÉQUENCE 1 - LA LIBERTÉ, AUJOURD'HUI ? -

- SÉQUENCE 1 - LA LIBERTÉ, AUJOURD'HUI ? -





Corps et liberté

« Au point de vue politique, il n'y a qu'un seul principe,
la souveraineté de l'homme sur lui-même.
Cette souveraineté de moi sur moi s'appelle Liberté ».

Victor Hugo

2

Mon corps m'appartient. Mon corps, mon choix, mon droit. Ah. Les slogans ne manquent pas. Mais que camouflent-ils ? De quels appauvrissements de la réalité se font-ils les messagers ? Vers quelles décisions irréversibles entraînent-ils nombre de femmes, jour après jour ? Bien sûr que mon corps n'appartient à personne. Mais je ne peux non plus en disposer comme d'un objet. Car mon corps est le lieu de l'expression de ma personne toute entière.

Il est ce que je vis. Il est ce que je suis.

Tapis derrière de fausses promesses et un détournement du concept de « don », de nouveaux marchés se créent, toute une bioéconomie se déploie sous nos yeux aujourd'hui, faisant de l'être humain une mine à exploiter. Au nom de la liberté.... du marché.

Où s'exerce ma liberté ?



Jeanne Larghero

Conférencière,
écrivain et
professeur
de philosophie



Auteur de :

« La seule question qui vaille est : « Une liberté : pour faire quoi ? » Ainsi, ce qui nous rend libre c'est avant tout d'avoir encore et toujours la capacité à former des projets qui valent la peine qu'on se lève et qu'on se batte. Paradoxalement une vraie liberté est toujours au service d'un bien, lumière pour l'intelligence, élan pour la volonté. Ne défendons pas les libertés dans un objectif stérile de préservation d'elles-mêmes : la liberté se prouve et s'éprouve dans l'engagement, l'engagement se déclenche quand l'amour entre en scène. Ainsi ma liberté s'arrête non pas là où commence celle des autres : ma liberté s'arrête lorsque je n'ai rien à aimer, lorsque je ne vois plus rien qui vaille la peine d'être sauvé. Décider d'aimer la vie, et vouloir un monde où chacun ne roule pas pour soi, voilà précisément le cœur de notre liberté : c'est à la valeur de nos objectifs que se mesure notre liberté. »»

Où commence ma liberté ?
Jeanne Larghero, Aleteia, 6 février 2021.

Le corps, un libre marché ?



Blanche Streb

Directrice de la formation
et de la recherche

Auteur de :



« Il ne s'agit pas de freiner la quête de connaissance ou l'innovation, mais à un moment l'homme doit se demander : ce progrès techniquement faisable est-il souhaitable et débouche-t-il réellement sur un progrès humain ? Dans La Fin de l'homme, Francis Fukuyama, pose les enjeux de la révolution biotechnique en ces termes : « Nous n'avons à accepter aucun de ces mondes futurs sous le faux étandard de la liberté, qu'il soit celui des droits de reproduction illimités ou celui de la recherche scientifique sans entraves. Nous ne devons pas nous considérer nous-mêmes comme les esclaves obligés d'un progrès technologique inéluctable, si ce programme n'est pas mis au service de finalités humaines. La liberté véritable signifie la liberté, pour les communautés politiques, de protéger les valeurs qui leur sont les plus chères, et c'est cette liberté-là qu'il nous faut exercer à l'égard de la révolution biologique d'aujourd'hui ». L'issue ? Repenser la vie et la procréation humaines. Pas seulement dans les laboratoires. Mais au fond de chacun de nous. »

Blanche Streb, Le Figaro, 12 novembre 2021.

Maternité en souffrance



Caroline Roux

Déléguée générale adjointe, directrice de *VITA International* et coordinatrice des services d'écoute

Aujourd'hui la grossesse s'inscrit dans ce que l'on nomme un « projet parental ». Si la grossesse est programmée, décidée, on va tout faire pour la conduire à terme ou déployer de grands efforts avec la procréation artificielle. Si elle n'est pas « désirée », l'avortement peut être fréquemment l'issue, notamment en cas d'échec de contraception. Cette approche n'est pas sans conséquence : elle méconnait l'ambivalence du désir et l'impact de l'emprise de la médecine sur la procréation, sources de malentendus pour beaucoup de nos contemporains.

Avortement

une grande majorité des Français soutient la prévention

Un sondage exclusif IFOP pour VITA souligne l'attachement de la majorité des Français à une vraie politique de prévention et d'accompagnement des femmes enceintes, un chantier négligé par les pouvoirs publics.

SELON LE SONDAGE IFOP « LES FRANÇAIS ET L'IVG » :

POUR 92% un avortement laisse des traces psychologiques difficiles à vivre pour les femmes.

POUR 73%

la société devrait davantage aider les femmes à éviter le recours à l'IVG.

88% sont favorables à ce que les pouvoirs publics lancent une véritable prévention de l'avortement et qu'ils conduisent une étude pour analyser les causes, les conditions et les conséquences de l'avortement.

Source : Sondage IFOP Les Français et l'IVG - octobre 2020.
Il s'agit d'un baromètre régulier depuis 2001 qui montre une remarquable stabilité de l'opinion de Français.

Les chiffres de l'avortement

222 000 IVG

ont été réalisées en France en 2020 pour 736 000 naissances

1 grossesse sur 4 aboutit à un avortement.

Source DREES sept 2021

Les 20-29 ans sont les plus concernées :

Tranche d'âge	taux d'avortement
15-49 ans	15,4 %
15-17 ans	5,7 %
18-19 ans	15 %
20-24 ans	25,7 %
25-29 ans	27,1 %

Source DREES Sept 2021

Recul de l'âge de la première naissance



Source INSEE

72 %

des femmes qui ont vécu une IVG **utilisaient un contraceptif** quand elles ont découvert leur grossesse

Source IGAS 2010
Chiffre toujours référence

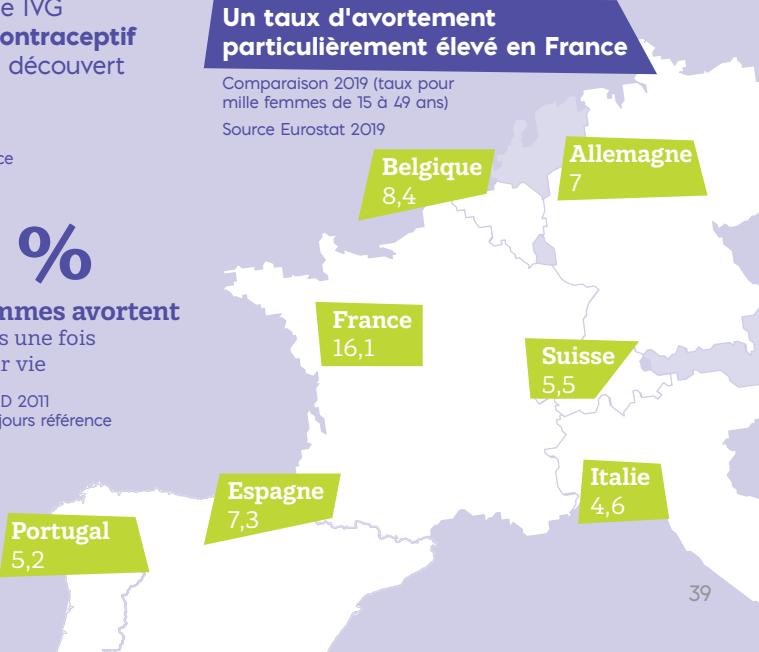
85 % des grossesses imprévues survenant durant les études se terminent par un IVG

Source : Observatoire de la vie étudiante 2027

Un taux d'avortement particulièrement élevé en France

Comparaison 2019 (taux pour mille femmes de 15 à 49 ans)

Source Eurostat 2019



33 %

des femmes avortent au moins une fois dans leur vie

Source INED 2011
Chiffre toujours référence

Avortement : quelle liberté ? Des réalités passées sous silence

La revendication d'un « droit à l'avortement » empêche de regarder objectivement la réalité de l'IVG, de parler de ce que vivent les femmes et des soutiens qui pourraient leur être apportés pour l'éviter.

La société s'est progressivement dédouanée de prendre en compte les difficultés auxquelles peuvent être confrontées les femmes et les pressions auxquelles certaines sont soumises quand elles font face à une grossesse non planifiée.

Depuis plus de 20 ans, le service d'écoute d'Alliance VITA SOS Bébé constitue un observatoire de la complexité des situations auxquelles sont confrontées les femmes et les couples autour de la grossesse, en particulier quand elle est inattendue.

LES ÉCHECS DE CONTRACEPTION SONT SOUVENT SOURCE DE GRAVES MALENTENDUS.

72% des femmes qui avortent suivent une méthode de contraception : grossesses sous stérilet, sous pilule ou sous implant, rupture de préservatifs, oubli de pilule... Une « maîtrise de la fécondité est illusoire » constate l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS).

En particulier la réaction négative, voire violente de l'homme et son incitation à l'IVG s'avère souvent déterminante pour la poursuite ou non d'une grossesse.

Des femmes jeunes ou moins jeunes, enceintes sans l'avoir planifié, se tournent vers l'IVG à contrecœur sous la pression de leur compagnon, de leur entourage, ou encore par peur de perdre leur emploi, ou par manque de soutien pour poursuivre leurs études.

TOUTES LES FEMMES N'AVORTENT PAS LIBREMENT ET PAR CHOIX.

L'IVG peut être le résultat d'une forte détresse et peut également être signe de forte pression sociale ou en provenance de leur entourage. Des femmes confient leur déchirement d'avorter à cause de leur situation matérielle ou affective.

L'AFFIRMATION DE « DROIT À L'AVORTEMENT » NE LAISSE PAS DE PLACE À L'AMBIVALENCE.

Il est supposé qu'une femme qui se rend à une consultation d'avortement est clairement décidée, ce qui est loin de correspondre à la réalité de toutes les femmes. Face à l'imprévu qui plus est si la femme est soumise à des pressions extérieures, peuvent coexister des sentiments de peurs, de rejet de la grossesse et de désir d'accueillir cette vie qui s'annonce.

LES INQUIÉTUDES ET DIFFICULTÉS MATÉRIELLES DES FAMILLES PÈSENT SUR L'AVENIR DES GROSSESSES.

La dernière enquête de l'UNAF (Union nationale des associations familiales), parue le 14 janvier 2021, révèle que les Français souhaiteraient avoir en moyenne un enfant de plus.

Les difficultés matérielles et financières des familles et le difficile équilibre entre la vie privée et professionnelle figureraient parmi les facteurs bloquant la réalisation du désir d'enfant. Quant à la politique familiale, elle est de moins en moins soutenante pour les familles (baisse des prestations, modification du quotient familial...)

LES FEMMES AUX REVENUS LES PLUS FAIBLES Y ONT DAVANTAGE RECOURS.

Pour la première fois, une étude de la DREES (2020) démontre une corrélation nette entre niveau de vie et IVG : il en ressort que les femmes aux revenus les plus faibles y ont davantage recours.

L'avortement peut s'avérer un marqueur d'inégalité sociale qui doit alerter les pouvoirs publics.

LES CONSÉQUENCES DE L'AVORTEMENT SUR LA VIE DES FEMMES SONT LARGEMENT SOUS ESTIMÉES.

Sur le site du gouvernement dédié à l'avortement, il est affirmé que « *La majorité des études scientifiques sérieuses qui ont été publiées sur le sujet montrent qu'il n'y a pas, à long terme, de séquelles psychologiques de l'avortement. Il n'y a pas de syndrome post-traumatique qui persiste-rait à distance, plusieurs années après un avortement. »*

a pas, à long terme, de séquelles psychologiques de l'avortement. Il n'y a pas de syndrome post-traumatique qui persiste-rait à distance, plusieurs années après un avortement. »

L'avortement peut être vécu comme un « soulagement » face à une situation conflictuelle, ou une panique en raison de conditions de vie loin d'être idéales ; mais cela ne veut pas dire que, plus tard, il n'aura pas de regrets ou de souffrance. Il ne s'agit pas ici de généraliser mais, force est de constater que cette souffrance existe. Des femmes peuvent la ressentir à des moments clés de la vie, des années plus tard, y compris à un âge avancé.

L'INFORMATION SUR LES AIDES ET SOUTIENS A ÉTÉ SUPPRIMÉE DE LA LOI.

Les révisions successives de la loi sur l'avortement ont conduit à supprimer progressivement des mesures qui pouvait protéger les femmes des pressions extérieures et de la précipitation vers un acte irréversible qui met des vies en jeu. Ce qui peut soutenir les femmes, en particulier l'information sur les aides et les droits des femmes enceintes n'est plus délivrée lors des consultations d'IVG.

L'IVG ne devrait jamais s'imposer comme une solution de fatalité. L'urgence est à la protection des femmes contre les violences et les pressions spécialement masculines mais aussi sociales et économiques par la mise en œuvre d'une véritable politique de prévention de l'avortement.



REFORCER LE « DROIT À L'AVORTEMENT »

une proposition de loi injuste et controversée

Adopté en seconde lecture par l'Assemblée nationale le 30 novembre 2021, le texte prévoyait l'allongement des délais de 12 à 14 semaines de grossesse et la suppression de la clause de conscience spécifique des soignants.

Face à la forte contestation des professionnels de santé, les députés ont finalement réintroduit la clause de conscience spécifique des soignants, garante de leur liberté fondamentale. Le texte doit encore être examiné par le Sénat le 19 janvier 2022.

D'autres mesures ont été votées :

- ▶ Allongement du délai d'IVG à domicile de 5 à 7 semaines de grossesse ;
- ▶ Pratique de l'IVG chirurgicale par les sages-femmes avant 10 semaines de grossesse ;
- ▶ Suppression du délai de 48 heures afin de confirmer une demande d'avortement à la suite d'un entretien psychosocial (nécessaire pour les mineures).

Alliance VITA dénonce un faux débat, déconnecté de la réalité vécue par les femmes et demande la mise en place d'une réelle politique de prévention de l'avortement.

Tout au long des débats, la revendication constante d'un « droit à l'avortement » a empêché de faire entendre la voix



Un happening devant l'Assemblée nationale

Alliance VITA était mobilisée devant l'Assemblée nationale pour protester contre l'allongement des délais légaux de recours à l'IVG et pour réclamer une véritable politique de prévention de l'avortement.

des femmes enceintes confrontées à une grossesse inattendue et qui se tournent vers l'IVG à contrecœur. **Les députés ont ignoré la situation de nombreuses femmes qui sont soumises à des pressions et à des difficultés économiques et sociales, quand elles font face à une grossesse non planifiée.**

L'allongement des délais de l'IVG voté par l'Assemblée constitue une violence dans la mesure où cette loi ne propose aucune alternative ou soutien spécifique pour celles qui souhaitent éviter l'avortement. En outre, la suppression d'un délai

de réflexion de 48 heures pour les mineures est gravement attentatoire à leur liberté et constitue une pression supplémentaire vers l'avortement.

Enfin, le vote d'un amendement légalisant la pratique de l'IVG chirurgicale par les sages-femmes jusqu'à 14 semaines de grossesse confirme les excès de cette loi.

En revanche, Alliance VITA a sauvé les députés qui ont permis de réintroduire la clause de conscience spécifique des soignants, garante de leur liberté fondamentale.

Pour une vraie prévention de l'avortement

Il est prioritaire pour les pouvoirs publics de conduire une étude épidémiologique qui analyse les causes, les conditions et les conséquences de l'avortement.

AGIR AU PLUS PRÈS DES RÉALITÉS DE TERRAIN.

Informer

- Diffuser une information sur l'efficacité réelle de la contraception et ses échecs potentiels.
- Délivrer une information complète lors des consultations d'IVG sur les aides et droits spécifiques aux femmes enceintes.
- Développer une éducation qui intègre affectivité, sexualité et accueil de la vie.

Soutenir

- Accompagner de manière personnalisée les femmes enceintes en difficulté.
- Protéger les femmes face aux pressions et aux violences qu'elles peuvent subir pour les conduire à avorter.
- Former les personnels de santé et les acteurs sociaux aux pressions qui peuvent s'exercer sur les femmes enceintes.

Aider

- Revaloriser la politique familiale, incluant des mesures adaptées qui permettent aux jeunes femmes de concilier vie familiale, études et entrée dans la vie professionnelle.
- Apporter un soutien particulier adapté aux étudiantes et aux initiatives d'aide aux plus jeunes (logement, ressources, aménagement des études, garde d'enfants, élargissement du RSA aux couples étudiants...)

Évolution de la loi en France

Depuis 1975, le législateur n'a cessé d'intervenir pour étendre la loi.

1975

Loi dite « Veil » autorisant l'IVG pour « détresse » (jusqu'à 10 semaines de grossesse) et l'Interruption « médicale » de grossesse (IMG) sous conditions sans délai jusqu'à la veille de la naissance.

1993

Loi dite « Neiertz » instaurant un « délit d'entraîne à l'IVG ».

2001

Extension du délai légal de l'IVG qui passe de 10 à 12 semaines de grossesse :

- suppression de l'entretien préalable obligatoire, sauf pour les mineures,
- suppression de l'autorisation parentale pour les mineures.

2013

Remboursement de l'IVG et des actes qui l'entourent à 100% par la Sécurité sociale.

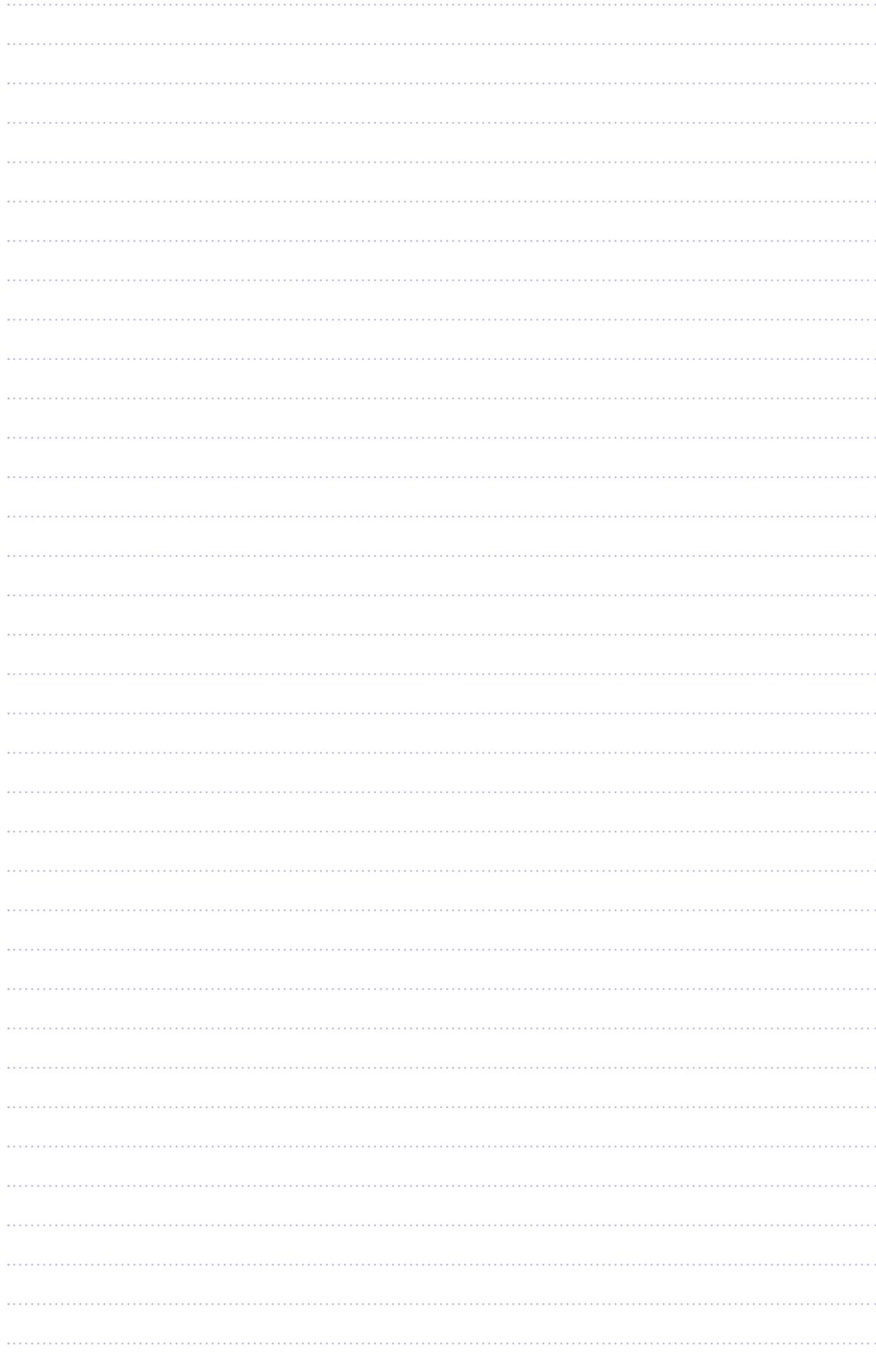
2014

Suppression de la notion de détresse pour l'IVG.

2015

Suppression du délai de réflexion d'une semaine pour l'IVG.

- SÉQUENCE 2 - CORPS ET LIBERTÉ -



- SÉQUENCE 2 - CORPS ET LIBERTÉ -





L'ultime liberté, vraiment ?

« Le vrai problème n'est pas de savoir
si nous vivrons après la mort,
mais si nous serons vivants avant la mort. »

Maurice Zundel

3

Vieillir... Voilà bien un mot qui n'a pas la cote. Sauf si on parle de fromage ou de vin. Moins quand cette réalité est évoquée pour nous-mêmes, êtres humains...

Et pourtant, c'est notre sort commun. Mourir, aussi.

Issue inséparable de la vie, la mort fonde
la valeur infinie de tout ce qui vit.

Mais sommes-nous libres de LA choisir ? Certains imaginent que décider comment et du moment de sa survenue serait - illusion de maîtrise - un moyen de garder la main. Artifice d'une ultime liberté qu'érigent, sans ciller, les promoteurs de l'euthanasie. A quel prix ? Celui de faire vaciller, certes, médecine et soin, mais plus largement, assurément, toute la société.

L'existence même d'une telle loi n'est-elle pas le plus sûr chemin pour perdre ultimement la valeur la plus chère d'une civilisation : sa capacité de porter, aux plus faibles de ses maillons, soin et attention. On dit que ceux qui vont mourir nous apprennent à vivre. Ceux qui accompagnent ceux qui meurent aussi, ont beaucoup à nous apprendre sur tout ce qui reste à faire quand il n'y a plus rien à faire. Rester humain, jusqu'à la fin.

Quelle liberté de « choisir sa mort » ?



Jacques Ricot

Philosophe

On doit s'interroger sur la nature de la liberté de la personne qui n'aperçoit pas d'autre choix possible que celui de se supprimer ou d'être supprimée. On est aussi en droit de se demander si le concours du corps social à l'exercice de ce qui se présente comme une liberté ne conduit pas, en réalité, à proposer une « offre » singulière et mortifère aux personnes en détresse. Ce droit de quitter la vie serait bien sûr encadré dans une première étape, mais nul ne peut douter que sa dynamique conduirait à demander constamment l'extension de ses indications. Nous devrions être alertés par les témoignages de soignants belges accablés par les dérives de leur législation.

Euthanasie : on doit s'interroger

sur la nature de la liberté

Jacques Ricot, Ouest-France, 2 avril 2021.

Euthanasie : l'impassé



Henri de Soos

Juriste

Auteur de :



Dans son essai *Euthanasie, l'impassé*, Henri de Soos analyse en profondeur les cinq principaux arguments en faveur de l'euthanasie. Il en montre la pertinence plus ou moins forte, en souligne les limites, en dévoile les incohérences. Il met en lumière les dangers de renoncer à « l'interdit de tuer », fondement essentiel de notre relation entre soignants et soignés.

« La liberté de quelques-uns ne doit pas l'emporter sur la fraternité envers tous, à commencer par les plus fragiles. »

Grand Témoin

Les soins palliatifs pour mieux vivre



dr Alexis Burnod

Médecin en soins palliatifs

« Quand on y est préparé, parler de sa propre mort, ça libère. Je suis frappé de constater que les gens n'attendaient que ça que l'on puisse en discuter avec eux. Ils se sentent rejoints dans ce qu'ils vivent. (...) Les patients attendent que nous les rejoignions sur un certain nombre de sujets : le choix de ne pas proposer de traitements inutiles, de tout faire pour soulager des souffrances, d'être joignable et à leur écoute, et prêts à leur dire la vérité pour être en confiance. (...) Notre rôle est d'anticiper la fin de vie, de permettre de parler de la mort mais surtout - et nous y tenons beaucoup - de proposer un plan de soins avec des objectifs de « mieux vivre » en prenant en charge la personne de manière globale et en particulier la douleur, l'angoisse, la perte de possibilités physiques et l'après... »

Quand on y est préparé, parler de sa propre mort, ça libère.

Le quotidien du médecin,
Dr Alexis Burnod, mai 2016.

L'appel poignant et puissant de Philippe Pozzo di Borgo

Parrain du collectif **Soulager mais pas tuer** et héros du film **Intouchables**

le 8 Avril 2021



Je lance aujourd'hui un appel solennel aux parlementaires d'aujourd'hui et de demain : n'abolissez-pas nos vies ! Surtout pas celles des plus fragiles. **Vous ne vous rendez pas compte du désastre que provoque chez les personnes qui se débattent avec des vies difficiles votre soutien à l'euthanasie ou au suicide assisté** comme des morts « libres, dignes et courageuses ». Aurais-je manqué de dignité, de courage et de liberté en restant en vie, moi l'intouchable, cent pour cent dépendant de l'aide d'autrui pour vivre et donc participer à la société ?

Plus d'un quart de siècle de tétraplégie, marqué - j'ose le dire - par autant de joies que de douleurs réelles, m'a vacciné contre le piège du mot « liberté ».

En toute liberté, après mon accident, quand je ne voyais pas de sens à cette vie de souffrance et d'immobilité, j'aurais exigé l'euthanasie si on me l'avait proposée.

En toute liberté, j'aurais cédé à la désespérance, si je n'avais pas lu, dans le regard de mes soignants et de mes proches, un profond respect de ma vie, dans l'état lamentable dans lequel j'étais. **Leur considération fut la lumière qui m'a convaincu que ma propre dignité était intacte.**

En réalité, affirmer qu'au menu de la vie on pourrait « choisir sa mort » est une absurdité et une violence, de même qu'il est absurde et violent d'exiger d'un soignant qu'il transgresse l'interdit de tuer. Car c'est cet interdit qui limite sa toute-puissance, nous met sur un pied d'égalité, m'autorise à exister et, si j'en éprouve le besoin, à me plaindre sans craindre d'être poussé vers la sortie.

On nous dit : « C'est un droit qu'on vous propose ; il ne vous enlève rien. » Mais si ! **Ce prétendu droit m'enlève ma dignité, et tôt ou tard, me désigne la porte. Ne voyez-vous pas la pression - pour ne pas dire l'oppression - qui monte quand une société rend éligibles à la mort les plus humiliés, les plus souffrants, les plus isolés**, les plus défigurés, les moins résistants à la pitié des autres, et - certains le revendiquent déjà - les plus coûteux ?

Le moment est à prendre soin les uns des autres, à accompagner chacun, à soulager toute douleur, peine et souffrance, à retisser des liens de solidarité avec les personnes malades, dépendantes, isolées. **Le moment est plus que jamais à soulager, pas à tuer.**



L'euthanasie : un droit qui ne crée pas d'obligation ?
Un droit se traduit toujours en devoir pour un autre.
L'effet domino est assuré : si on crée ce droit pour ceux qui le veulent, par glissement même ceux qui ne le veulent pas le subiront. Les pays qui ont légalisé l'euthanasie créent une pression sur les personnes vulnérables et sur des soignants pour qu'ils donnent la mort.



Argumentons !

Dans le débat public l'euthanasie apparaît souvent comme la seule manière de «mourir dans la dignité». Quelles réponses apporter aux fausses affirmations qui circulent autour de nous ?

Ce qu'on entend	Que répondre ?	Qu'argumenter ?
Choisir sa mort c'est notre ultime liberté.	<p>Et si vous voyez quelqu'un qui s'apprête à sauter d'un pont, quelle serait votre première réaction ? l'empêcher et l'aider.</p> <p>De quoi vouloir vraiment se libérer ? De la vie ou de la souffrance, la solitude ?</p> <p>La liberté ne sert à rien s'il n'y a plus de vie pour l'exercer.</p>	<p>En perdant sa vie on perd aussi sa liberté.</p> <p>Un vrai choix libre c'est quand on peut changer d'avis.</p> <p>L'euthanasie est irréversible.</p>
L'euthanasie, c'est mourir dans la dignité.	<p>Y a-t-il réellement quelque chose de digne dans le geste de donner la mort à quelqu'un ?</p> <p>Dites-moi, à quel âge ou stade de maladie la dignité se perd-elle ?</p>	<p>La dignité ne dépend pas de notre état ou de notre apparence. La dignité ne se mesure pas, sinon on crée des catégories d'humains et donc de l'inégalité entre les gens.</p>
90% des Français sont pour l'euthanasie d'après les sondages. Il faut légiférer !	<p>Les questions des sondages sont souvent biaisées : préférez-vous « souffrir » atrocement ou « mourir dignement » ? C'est un choix truqué !</p> <p>Les sondages ne peuvent pas nous gouverner. 55% des Français sont pour la peine de mort. Faut-il la remettre en place ?</p>	<p>Quand les Français sont confrontés concrètement à la question de la fin de vie, ils souhaitent surtout être accompagnés par leurs proches et que leur douleur soit soulagée.</p>

Attention aux pièges et choix truqués !

On veut nous faire croire qu'il faut choisir entre « souffrir » et « mourir ». Cela occulte la voie des soins palliatifs, la dénature et la pénalise !



Que veulent les Français ?

Selon un sondage IFOP pour le collectif **Soulager mais pas tuer**, de mars 2021, parmi leurs deux priorités concernant leur propre fin de vie, un peu plus d'un Français sur deux (55%) cite une réponse en lien avec l'accompagnement, dont 38% le fait d'être accompagné par des proches. Ils sont également une petite moitié à mentionner comme priorité le fait de ne pas subir de douleur (48%) et ne pas faire l'objet d'un acharnement thérapeutique (46%) tandis que pouvoir obtenir l'euthanasie est cité par un quart d'entre eux (24%). »



www.soulagermaispastuer.org



Audition d'Alliance VITA le 21 octobre 2021 par le Comité Consultatif National d'Ethique (CCNE) dans le cadre du groupe de travail sur la fin de vie.

Forts de l'expertise du service d'écoute SOS Fin de vie et des retours de terrain de son réseau, les représentants d'Alliance VITA auditionnés ont souligné à quel point la crise sanitaire a révélé que notre société a besoin de pratiques d'accompagnement, de rites de deuil et combien la pénurie de moyens peut fragiliser les soignants et l'ensemble de la société. Ils ont aussi rappelé avec conviction que :

- ▲ **Les cas dits « limites »** désignent les situations de plus grande vulnérabilité et nécessitent un accompagnement plus intense.
- ▲ **La prévention du suicide** ne souffre pas d'exception. Lever l'interdit social cautionne et valorise le suicide et fragilise les personnes dépressives ou en crise suicidaire.
- ▲ **L'acharnement thérapeutique et l'euthanasie sont les deux faces d'une même médaille**, celle de la toute-puissance.
- ▲ **L'enjeu est culturel** : quelle que soit la situation, l'euthanasie et le suicide assisté empêchent le développement de la créativité nécessaire pour améliorer l'accompagnement des personnes fragiles.



Humaniser la mort

L'euthanasie fait son nid dans des peurs qui conduisent à l'idée contradictoire qu'une belle mort serait une mort à la fois « choisie », « subite » et « inconsciente ». Or, la grande peur du « mal mourir » ne peut être vaincue que si l'on humanise la mort, sans s'en faire complice. Cela suppose le consentement à l'imprévisible de sa survenue, la gestion au jour le jour de la complexité des situations, et la solidarité de tous. Tout cela doit être associé à la conviction que la mort fait partie de la vie : expérience universelle, événement social surtout, où se transmet la confiance dans le sens de l'existence, et où se montre la valeur des derniers instants de chacun. Ce « bien mourir » est incompatible avec l'individualisme. Aujourd'hui, avec plus de raisons encore qu'hier, toute la société doit se mobiliser pour que les mortels s'entraident jusqu'au terme naturel de leur vie.

Tugdual Derville

"Humaniser la mort", Tribune sur Atlantico, 2 nov. 2021



Quand on encadre une dérive, tout dérive avec le cadre. L'exemple étranger

Belgique, Pays-Bas, Suisse, Canada.... Quelques très rares pays ont déjà légalisé l'euthanasie et/ou le suicide assisté. A chaque fois, le scénario est le même :

- ▲ Le nombre d'euthanasies augmente chaque année.
- ▲ D'abord réservé aux cas très graves et incurables, petit à petit la loi s'élargit aux enfants, mineurs, personnes démentes, dépressives ou seulement « fatiguées de vivre ».

Pour découvrir notre dossier complet sur « les dérives de l'euthanasie et du suicide assisté : focus sur quatre législations à l'étranger ».



www.alliancevita.org/2021/02/les-derives-de-leuthanasie-et-du-suicide-assiste-focus-sur-quatre-legislations-a-letranger/



Les enjeux d'aujourd'hui et demain

Campagne Alliance VITA « Changeons nos regards pour changer sa vie »
janvier 2022

En France, les plus de 75 ans se suicident deux fois plus que le reste de la population, qui connaît déjà un taux de suicide supérieur à la moyenne européenne !

Comment en est-on arrivé là ? De multiples peurs rendent l'idée de la fin de vie insupportable : peur de se retrouver seul, de perdre sa liberté, de se sentir inutile, de peser sur ses proches, de susciter du dégoût, d'être mal traité, de trop souffrir... Ces peurs poussent à des actes désespérés, comme si la mort était la seule solution.

AGIR POUR PERMETTRE QUE LE GRAND ÂGE ET LA FIN DE VIE NE SOIENT PAS SYNONYMES DE DÉSÉSPÉRANCE

Alliance VITA demande aux pouvoirs publics de s'engager avec les Français pour que la génération du grand âge et de l'ultime vulnérabilité ne se sente pas abandonnée aux marges de la société et que chacun ait d'abord le choix de « bien vieillir » avant de « bien mourir ».

TROIS PRIORITÉS :

- ▲ Présenter et voter enfin la loi « Grand âge et autonomie » injustement reportée durant tout le quinquennat.
- ▲ Faire de l'humanisation des EHPAD une grande cause nationale impliquant toutes les générations.
- ▲ Rendre les soins palliatifs accessibles aux personnes âgées vivant à domicile et en EHPAD.

- SÉQUENCE 3 - L'ULTIME LIBERTÉ, VRAIMENT ? -





Quelle liberté au futur ?

« La liberté est le fruit de l'intelligence et de l'amour. »

Félicité Robert de Lamennais

3

4

La liberté ne peut s'enfermer dans une définition, fut-elle rédigée par un esprit brillant usant de mots choisis avec raffinement. Elle est avant tout une expérience. Intérieure autant qu'extérieure. Elle se laisse facilement érodée par l'ignorance et les idéologies. Elle rencontre chaque matin ses obstacles intérieurs et extérieurs, à surmonter, et chaque soir, ses petites victoires. Elle est sans cesse à repenser, à protéger, ensemble. Notre époque ne manque pas d'enjeux mais de boussoles. La loi naturelle comptant comme l'une d'elles.

Grandir en liberté



Tugdual Derville

Porte-parole d'Alliance VITA

Auteur de :



Une chanson de Jean-Jacques Goldman évoque une femme qui « vit sa vie par procuration, devant son poste de télévision » et qui « finira par trouver ça normal ». Accrochés aux écrans qui nous alimentent en continu, risquons-nous de leur ressembler ? De vivoter, comme les personnages de Matrix qui rêvent, plongés dans un bain régressif, et n'agissent plus ? Sommes-nous en train de nous priver de la « vraie vie », par excès de télévision et d'internet ? (...) L'image animée agit comme une drogue. Nos cerveaux réclament leur dose, de plus en plus forte.

*Nouvelles recettes de bonheur
- 71 actions d'écologie humaine,
Ed Emmanuel, 2020*

Grand Témoin

Cerveau et IA



dr Grégoire Hinzelin

Neurologue

« L'intelligence artificielle est un esprit de synthèse hyperperformant qui analyse, classe et accumule les données. L'intelligence humaine ressent, crée, joue avec les données et oublie l'inutile pour une performance moins puissante mais bien plus intuitive. L'IA est un outil d'exception qui sait lire les radios, doser les médicaments, aider le vivant en l'analysant à une échelle qu'aucun médecin humain ne peut atteindre. Elle est plus performante pour certains diagnostics, thérapeutiques, chirurgies. On peut ainsi dire qu'elle est, au moins dans certains domaines, un meilleur médecin. Mais le diagnostic repose pour une bonne partie sur la communication non verbale, les gestes du patient, et certains traitements marchent mieux si ce dernier est informé, rassuré. Ainsi, la médecine de l'IA nous invite à remettre la relation humaine du médecin avec son malade au centre du jeu. »

L'intelligence artificielle a-t-elle une âme ?

Grégoire Hinzelin, Panorama, mai 2020

Woke ?

Woke... rien à voir évidemment avec le wok asiatique utilisé en cuisine ou au Scrabble. Pour les uns, c'est la seule façon de voir le monde, le grand combat pour la justice, voire la cause des causes. Pour les autres, c'est la nouvelle lubie venue des États-Unis, la nouvelle idéologie, voire la nouvelle folie. Mais en vrai, c'est quoi le woke ?

C'est d'abord le passé simple du verbe to wake up, « se réveiller ». **Être woke, c'est ouvrir les yeux sur les injustices raciales et sexuelles et penser le monde à partir de cette grille de lecture.** C'est considérer que ces oppressions réelles ou ces violences symboliques, que personne ne semblait voir, sont en fait aveuglantes. Et elles ne sont pas le fait des individus, mais le produit d'une culture. Il ne faut donc pas seulement lutter contre les discriminations. Il faut combattre le système pour abattre une structure sociale.

En quelques années, on a changé de dimension. Du mot, on est passé au phénomène de société. **C'est à partir du moment où le terme a été repris par le mouvement américain Black Lives Matter qu'il s'est vraiment imposé dans les médias et sur les réseaux sociaux.**

Et pourtant, le racisme n'est déjà plus que l'un des sujets du mouvement woke. **L'historien Pap Ndiaye parle d'un « triangle militant qui mobilise une partie de la jeunesse mondiale ».** À l'angle de l'antiracisme s'ajoute la lutte contre le réchauffement climatique. Selon Pap Ndiaye, « Greta Thunberg est une figure typiquement

woke ». Et le troisième angle, c'est l'égalité femmes-hommes, la lutte contre les violences sexuelles et contre le sexism, la défense des minorités sexuelles ou même de minorités dans ces minorités.

Comme vous êtes doués pour la géométrie, vous l'avez remarqué : ce triangle n'est pas un carré. Autrement dit, les questions sociales, jadis fondamentales pour les progressistes, sont reléguées au second plan. **Être woke, c'est avoir une conscience politique, mais une conscience sociétale et non plus sociale, comme au siècle dernier.** En revanche, ce triangle a une base. Et cette base, c'est le concept de « luttes intersectionnelles ». Kimberlé Crenshaw, une juriste de l'Université de Californie engagée dans le mouvement du Black feminism a théorisé l'intersectionnalité. Selon elle, les femmes noires sont marginalisées en tant que noires, certes, mais aussi au sein du mouvement féministe. **Quel impact ?**

Minoritaire numériquement, le phénomène woke n'a pas produit de mouvement politique structuré. Mais il n'en a pas moins un impact considérable, peut-être comparable à celui de la pensée 68 en son temps. D'abord, il a imposé des clivages, les termes du débat, un vocabulaire politique. À commencer par le lieu commun de l'« intersectionnalité des luttes ». Sur les discriminations raciales, avec les concepts ultra-polémiques de « personnes racisées », de « racisme systémique », de « privilège blanc », de « fragilité blanche » ou de « pensée décoloniale ». Ou sur le sexe, avec des thématiques qui vont de la « culture du viol », et de la « masculinité toxique » à celle de l'« écriture inclusive ». Ensuite, il a conduit à des phénomènes de boycott, de remise en cause des grandes figures de l'Histoire. C'est ce que l'on appelle la cancel culture, l'idée qu'il faut interdire à certaines personnes de s'exprimer dans les universités ; qu'il faut supprimer, effacer les figures ou les livres qui seraient marqués par le racisme ou le sexism ; qu'il faut déboulonner les statues, réviser les manuels de littérature et déprogrammer certains films comme Autant en emporte le vent ou rebaptiser la traduction française des Dix petits nègres d'Agatha Christie.

Jean-Pierre Denis

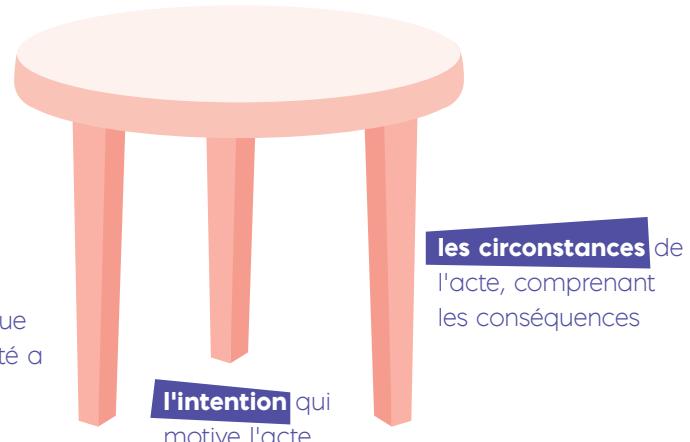
l'Anti-éditorial, 2 décembre 2021.



Quelles clés pour discerner ?

L'image du tabouret

3 pieds, indissociables,
nécessaires à l'équilibre



Pourquoi faut-il les 3 ?

La fin ne justifie pas les moyens.

Et de même si un acte provient d'une mauvaise intention, alors cette mauvaise intention dégrade la qualité de cet acte. Par exemple, en fin de vie, l'utilisation de certains produits analgésiques peut être bonne malgré le risque d'accélérer la survenue du décès, si l'intention est de soulager. Il en va tout autrement si l'intention est de provoquer la mort.

Une bonne intention, seule, ne suffit pas. Par exemple si pour augmenter le nombre de greffes pour soigner plus de malades (une bonne intention), on décide de récupérer des organes dans des conditions qui ne respecteraient pas un encadrement clair et protecteur des personnes et de leur consentement. L'intention (augmenter les greffons disponibles) est bonne, mais pas les moyens (l'acte) pour y aboutir.

Quant aux circonstances, elles peuvent atténuer ou augmenter la responsabilité de la personne qui agit. Les circonstances éclairent le contexte de l'acte mais ne rendent pas bon un acte qui ne l'est pas.

Les 3 pièges

1^{er} piège

Le conséquentialisme

L'idée qu'une conséquence bonne devienne le seul critère pour qu'un acte soit juste ou bon. Par exemple, un enfant, infiniment précieux et respectable, est toujours une « conséquence » bonne. Cela ne légitime pas pour autant tous les modes de procréation.

2^e piège

La confusion legal/moral

Ce qui est légal ne devient pas forcément moral. L'euthanasie ou la GPA sont légales dans plusieurs pays, elles ne deviennent pas pour autant des actes justes.

3^e piège

L'utilitarisme

C'est l'idée qu'un acte serait bon juste parce qu'il est utile.

Le débat bienveillant

Face à la « cancel culture », face à l'empêchement de la parole sur certains sujets, retrouver la liberté intérieure.

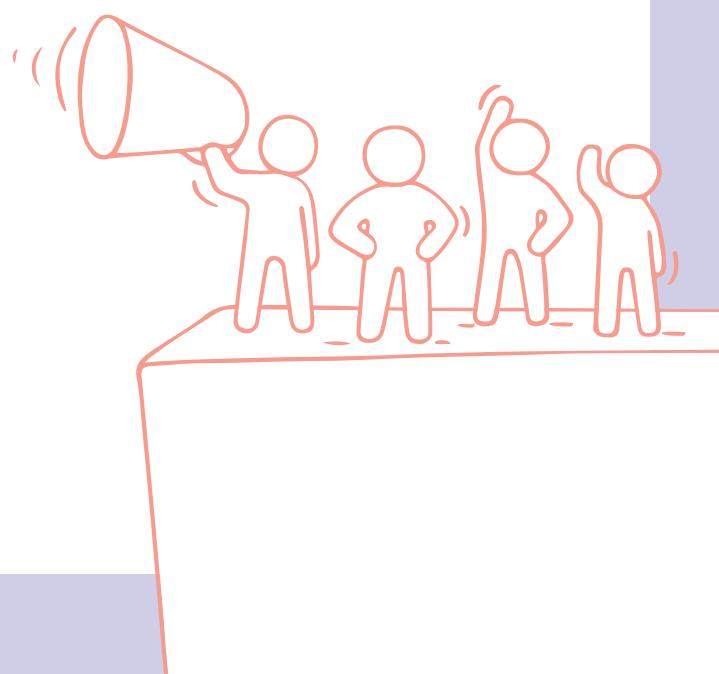
COMMENT DÉJOUER LES PIÈGES
DIALECTIQUES DES JOUTES
POLITICIENNES, QUI FUIENT
L'APPEL À LA VÉRITÉ ?

D'abord se connaître soi-même. Approfondir son identité et ses convictions rend solide, libre et paisible, donc désarmant.

S'interdire ensuite de réduire l'adversaire à une étiquette dévalorisante, laisser chacun se définir librement, car « Le "tu" tue ! », et s'attacher à reconnaître ses qualités.

Puis **chercher honnêtement les points d'accord et de divergence**, dans la quête d'une vérité qui nous dépasse. Nul ne peut prétendre la détenir en plénitude ; elle est à chercher ensemble. Trouver ce qui peut rassembler, dans une commune humanité, permet d'avancer ; et s'accorder sur les désaccords est nécessaire pour sortir de la confusion. Reconnaître ce qui est juste, noble dans les mobiles de son adversaire permettra d'exprimer son opposition de façon apaisée et constructive.

Enfin **« gravir la colline de l'autre »** pour embrasser son point de vue, accepter de se laisser remettre en question, voire transformer, par cette vision élargie de la réalité, jusqu'à reconnaître publiquement qu'il nous a fait avancer. Deux adversaires peuvent ainsi, en toute bienveillance, creuser ensemble le puits de la vérité.



- SÉQUENCE 4 - QUELLE LIBERTÉ AU FUTUR ? -

- SÉQUENCE 4 - QUELLE LIBERTÉ AU FUTUR ? -

Et quelques situations pour ouvrir un débat animé !

Humain versus animal

Si votre sous-sol est habité par des rongeurs, disons des rats...

- Joie ! Ce sont des animaux intelligents et organisés.
- Je leur laisserai, par charité, trainer quelques victuailles.
- Il y a de la place pour tout le monde et tant qu'ils ne montent pas dans les étages... Laissons les vivre !
- Un rat vu, c'est l'arbre qui cache la forêt : j'adopte un chat pour réguler l'invasion.
- Opération dératisation urgente ! Pièges, poisons, professionnels s'il le faut.
- Autre :

Si vous aviez à gérer l'invasion du marais poitevin par les ibis sacrés échappés des zoos ?

- Ils sont trop beaux : je les laisserais goûter à la liberté, même s'ils détruisent par préation les couvées d'espèces endémiques.
- Je leur imposerais - sans leur consentement - la prise de contraceptifs oraux.
- J'irai jusqu'à voler des œufs dans leurs nids pour faire chuter leur démographie.
- Pas de quartier ! Eradication à coup de fusils : à nous de protéger les écosystèmes des envahisseurs dont nous avons la responsabilité de l'introduction.
- J'appelle le zoo pour qu'il récupère les ibis échappés
- Autre :

Si vous aviez à régler le problème des chats errants qui causent en France 25% de l'énorme chute démographique des passereaux ?

- Laissons faire l'élégant prédateur. On adore la sauvagerie des félins domestiques ; c'est tout leur charme...
- Que les propriétaires de chats leurs imposent- comme aux lépreux d'autan - des clochettes au cou pour alerter les proies. Sinon, qu'ils les gardent à domicile.
- Capture en chatière pour castration systématique de tout chat errant ou haret (retourné à l'état sauvage).
- Grande battue nationale comme en Australie où il a été décidé d'abattre 2 millions de chats car ils causent l'extinction d'espèces endémiques.
- Il est temps d'apprendre aux chats à manger des légumes ! À nous de convertir les carnivores en vegans, selon la promesse biblique (Is 11,6-9).
- Autre :

Humain versus machine

Pas un pas sans mon GPS ?

- Je ne jure que par les cartes en papier : on voit l'ensemble du trajet, on garde le sens de l'orientation, on mémorise, et pas de risque de batteries à plat !
- C'est trop fiable ! J'ai la nostalgie des GPS antiques qui se trompaient en vous envoyant par erreur vous échouer au bord d'une mare.
- Malaise depuis que j'ai entendu ma poche m'ordonner « rejoignez l'itinéraire ! » alors que j'étais descendu à l'improviste avec ma belle sur la grève.
- J'adore déjouer les pronostics du GPS gagnant, à pieds ou en voiture, des minutes sur ses prévisions...
- D'accord pour le GPS, mais non au mouchard qui dénonce la présence des radars et de la police : c'est injuste d'encourager les excès de vitesse.
- On n'arrête pas le progrès : vivement le GPS total qui décide à ma place où je dois aller et me téléguidé avec le véhicule qui me conduit.
- Autre :

Le robot-chien, sur le marché

- Les avantages sans les inconvénients : plus d'odeurs, de tapage, de dégâts, de sorties quotidiennes, de boulettes de viandes, de déjections.
- A-do-ra-ble ! Je voudrais une nouvelle version pour ne plus me rendre compte qu'il est artificiel.
- Bof ! À force de n'avoir aucun problème, on oublie son existence, d'autant qu'il est d'égale humeur et ne grandit pas.
- Holà ! C'est qu'il en bouffe de l'électricité ! Le réparateur est aussi coûteux qu'un vétérinaire, et il peut me le détraquer à distance pour qu'il me morde.
- Quand il gémit, j'ai l'impression qu'il est malheureux, et je pense même qu'il souffre quand on le démonte sans anesthésie. Respectons ses droits de machine sensible.
- Les aboiements sont trop impersonnels. Je préférerais le Robot-Perroquet flatteur, programmé pour dire du bien de moi. Et pourquoi pas un conjoint-robot sans défaut ?
- Autre :

Que faire en métavers (univers digital parallèle) ?

- Comment me plaindrais-je de pouvoir, telle la rivière, suivre mon cours sans sortir de mon lit (voyager partout, apprendre, rencontrer par hologramme, sans risque) ?
- Liberté chérie ! Ne plus subir mon corps et mon âge. Enfin choisir mon avatar : décider de mon look, me rajeunir, faire impunément de nouvelles conquêtes digitales.
- À force d'excitation digitale, j'ai peur de ne plus apprécier la vraie vie, ne plus être capable d'ennui, de fidélité, de sacrifice, d'amour...
- Comme toujours, dans le progrès, il y a à prendre et à laisser. Je pense que des petits stages de jeûne préviendront mon aliénation.
- Pauvre de moi ! Je me connais, partisan du moindre effort, je m'amollirais bien vite, réduit à l'état de larve.
- L'idée de fausses émotions, de fausses rencontres, de fausses amitiés et de fausses étreintes, me fait penser à la solitude absolue, à l'enfer égotique. Et Dieu dans tout ça ?
- Autre :

Lexique

Bioéthique

Bioéthique vient de « bio », qui veut dire « vivant », et d'« éthique », qui signifie « ce qui est bon et utile pour l'homme ». La bioéthique s'intéresse aux activités médicales et de recherche qui utilisent des éléments du corps humain. Par exemple : l'assistance médicale à la procréation, qui fait appel aux dons d'ovules et de sperme ; les recherches ayant comme objet l'embryon et les cellules embryonnaires ; le dépistage de maladies faisant appel aux gènes...

Génétique

La génétique est la science qui étudie l'hérédité et les gènes (l'ADN), les caractères héréditaires des individus, leur transmission au fil des générations et leurs variations (mutations).

Epigénétique

Terme utilisé pour définir les mécanismes modifiant l'expression d'un gène ou tout phénomène de transmission héréditaire échappant aux lois de la génétique mendélienne. Sans changer la séquence d'ADN, les facteurs environnementaux provoquent des modulations de l'expression de gènes. Facteur important, par exemple pendant la grossesse : un même embryon porté par une femme ou une autre se développera différemment.

Transhumanisme

La pensée transhumaniste repose sur l'idée que le progrès technologique, notamment grâce aux NBIC, doit permettre d'améliorer, d'augmenter et de dépasser notre nature humaine.



DÉBUT DE VIE

Ovule-ovocyte-ovaire

Un ovule est une cellule sexuelle, ou gamète, résultant de la maturation d'un ovocyte à l'intérieur d'un des deux ovaires dont dispose la femme. Chaque ovaire contient normalement plusieurs milliers d'ovocytes présents dès le 4^e mois **in utero**, dont le nombre diminue progressivement au cours de la vie. À partir de la puberté, chaque mois, une dizaine d'ovocytes se développent pour aboutir à l'ovulation d'un seul en général, pouvant être fécondé par un spermatozoïde.

Ovulation - fécondation - nidation

L'ovulation correspond à l'expulsion d'un ovule hors de l'ovaire. Elle a lieu en général 14 jours après la menstruation (début des règles). L'ovule expulsé descend le long de la trompe de Fallope, lieu de la fécondation possible avec un spermatozoïde. 7 ou 8 jours après la fécondation a lieu la nidation, durant laquelle l'œuf fécondé s'implante, dans la muqueuse utérine.

Embryon

Premier stade de développement, après la fécondation d'un ovocyte par un spermatozoïde. On parle d'embryon dès la fusion des noyaux de l'ovocyte et du spermatozoïde après la fécondation.

Fœtus

Nom donné à l'embryon à partir du troisième mois de grossesse et jusqu'à la naissance de l'enfant.

Ponction ovarienne

Geste chirurgical qui consiste à aspirer dans les ovaires ayant subi une stimulation hormonale préalable, le liquide folliculaire contenant les ovocytes. Elle est effectuée à l'aide d'une aiguille reliée à une seringue ou à un système d'aspiration contrôlée.

Caryotype

Examen des chromosomes contenus dans le noyau d'une cellule et qui sont le support de l'information génétique. Cet examen permet le diagnostic de certaines maladies génétiques.

IVG

Il s'agit d'une interruption volontaire de grossesse qui peut être réalisée jusqu'à 12 semaines de grossesse soit par voie chirurgicale, soit par voie médicamenteuse.

DPN

Le dépistage prénatal est l'ensemble des pratiques médicales ayant pour but de détecter *in utero* chez l'embryon ou le fœtus une affection grave (anomalie génétique ou malformation congénitale, par exemple) pouvant conduire à une IMG, et de permettre une meilleure prise en charge médicale de la pathologie si la grossesse est poursuivie.

PMA

Procréation médicalement assistée, appelée aussi AMP (Assistance Médicale à la Procréation), regroupe l'ensemble des techniques permettant la procréation en dehors du processus naturel. Les techniques sont nombreuses : insémination artificielle (introduction du sperme dans le col utérin de la femme), stimulation ovarienne, fécondation *in vitro*, etc.

FIV

La fécondation *in vitro* consiste à fabriquer un embryon en laboratoire après recueil du sperme du père et d'ovocytes de la mère, puis après un temps d'incubation, de le transférer dans la cavité utérine de la femme.

DPI

Le diagnostic préimplantatoire (DPI) permet de détecter la présence d'éventuelles anomalies génétiques ou chromosomiques dans les embryons conçus après fécondation *in vitro*. Le but étant de différencier les embryons atteints d'une maladie génétique de ceux porteurs sains ou indemnes.

IMG

Interruption médicale de grossesse : quand une anomalie est suspectée ou découverte au cours de la grossesse, l'IMG peut être proposée aux parents après évaluation par un centre pluridisciplinaire prénatal. L'IMG peut se pratiquer jusqu'au terme de la grossesse.

GPA

La gestation pour autrui, ou recours à une mère porteuse, est un procédé dans lequel une femme porte un enfant « pour le compte d'autrui », et s'engage à remettre l'enfant au couple demandeur à l'issue de la grossesse.

Procréation post mortem

Fécondation *in vitro* avec du sperme ou un ovocyte congelé d'une personne décédée ou implantation dans un utérus d'un embryon congelé dont l'un ou les deux parents sont décédés.

CRISPR-Cas9

Technique de génie génétique permettant de modifier le code génétique d'une cellule par l'enlèvement ou l'ajout d'un ou plusieurs gènes.

FIV-3 parents

Technique qui consiste à fabriquer *in vitro* un embryon à l'aide de deux ovules et un spermatozoïde, le noyau cellulaire d'un ovule étant transféré dans l'autre ovule énucléé.



FIN DE VIE

Euthanasie

Provoquer intentionnellement la mort par un acte (injection, administration de substance...) ou par l'abstention délibérée des traitements et des soins indispensables à la vie (notamment alimentation, hydratation).

Sédation

La sédation consiste à endormir un patient pour supprimer la conscience de la souffrance physique ou psychique. Même en fin de vie, cet acte médical est en principe réversible, avec un dosage tel que l'objectif n'est jamais de donner la mort.

La sédation dite « proportionnée » à l'intensité des symptômes peut permettre au patient de garder une vie relationnelle ; elle peut être transitoire, intermittente, potentiellement réversible. Le médecin se doit de la proposer au patient en phase avancée ou terminale pour répondre à une souffrance réfractaire.

La « sédation profonde et continue jusqu'au décès », introduite comme un droit par la loi Claeys-Leonetti du 2 février 2016, vise à provoquer « une altération de la conscience maintenue jusqu'au décès, associée à une analgésie et à l'arrêt de l'ensemble des traitements de maintien en vie ». Elle est par principe irréversible et donc potentiellement disproportionnée.

Si l'on peut assumer le risque que le décès soit un effet secondaire accepté de la sédation, la mort ne doit en aucune façon être le but visé.



ORGANISMES ET INSTANCES

CONSULTÉS SUR LES QUESTIONS BIOÉTHIQUES

CCNE

Comité Consultatif National d'Ethique pour les sciences de la vie et de la santé. C'est un organisme consultatif français ayant le statut d'autorité administrative, dont la mission est de « donner des avis sur les problèmes éthiques et les questions de société soulevés par les progrès de la connaissance dans les domaines de la biologie, de la médecine et de la santé ».

ABM

L'Agence de la Biomédecine a été créée par la loi de bioéthique de 2004. Elle exerce ses missions dans les domaines du prélèvement et de la greffe d'organes, de tissus et de cellules, ainsi que dans les domaines de la procréation, de l'embryologie et de la génétique humaines. Des champs de compétences qui font d'elle l'autorité de référence sur les aspects médicaux, scientifiques, juridiques et éthiques liés à ces questions.

OPECST

Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Convention d'Oviedo

Pour la protection des droits de l'homme et de la dignité de l'être humain à l'égard des applications de la biologie et de la médecine : Convention sur les droits de l'homme et la biomédecine du Conseil de l'Europe. (Textes juridiquement contraignants).

Organisation des Nations Unies (ONU)

L'ONU est une organisation internationale regroupant 193 États. Son but est de promouvoir et protéger les droits de l'Homme, la paix, la sécurité, le développement économique et social dans le monde.



ORGANISMES JUDICIAIRES

SOLICITÉS POUR LES LITIGES BIOÉTHIQUES

Cour de Cassation

Il s'agit de l'organe suprême pour les procédures civiles et pénales (Exemple : l'arrêt sur la GPA en 2015).

Conseil d'Etat

C'est l'organe suprême pour conseiller le Gouvernement avant les projets de loi et pour juger des décisions des administrations publiques.

Conseil Constitutionnel

Il intervient pour juger de la conformité des lois à la Constitution française.

CEDH

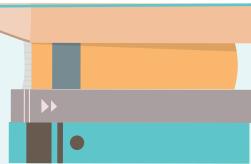
La Cour européenne des droits de l'homme siège à Strasbourg et juge les litiges concernant les 47 pays du Conseil de l'Europe regroupant 820 millions d'habitants. (Exemples : l'arrêt de 2014 sur la filiation des enfants nés par GPA à l'étranger, ou la décision de 2015 concernant Vincent Lambert).

Cour de justice de l'Union Européenne

Elle siège à Luxembourg et traite des questions de l'Union Européenne regroupant 28 pays et plus de 500 millions d'habitants. (Exemple : l'arrêt de 2011 concernant la brevetabilité de l'embryon humain).



Bibliothèque



DÉBUT DE VIE

BLANCHE STREB

Eclats de vie (Ed Emmanuel, 2019)

BLANCHE STREB

Bébés sur mesure - Le monde des meilleurs
(Artège, 2018)

AUDE MIRKOVIC

La PMA : un enjeu de société : Va-t-on enfin prendre les droits de l'enfant au sérieux ?
(Artège, 2018)

CÉLINE REVEL-DUMAS

GPA. Le grand bluff (Le Cerf, 2021)

FIN DE VIE

HENRI DE SOOS

Euthanasie : l'impasse (Salvator, janvier 2022)

JACQUES RICOT

Penser la fin de vie (Hygée, 2019)

JEAN MONBOURQUETTE

Excusez-moi, je suis en deuil. (Novalis, 2016)

ERWAN LE MORHEDEC

Fin de vie en République. Avant d'éteindre la lumière (Le Cerf, 2022)

ANTISPÉCISME, CAUSE ANIMALE

PAUL SUGY

L'Extinction de l'homme (Tallandier, 2021)

JACQUES RICOT

Qui sauver ? L'homme ou le chien ? Sur la dissolution des frontières entre l'homme et l'animal (éditions Mame, mars 2021)

SOCIÉTÉ

TUGDUAL DERVILLE

Le temps de l'Homme, pour une révolution de l'écologie humaine (Plon, 2016)

CHRISTIAN FLAVIGNY

Le débat confisqué. PMA, GPA, bioéthique, genre, #metoo (Salvator, 2019)

PIERRE MANENT,

La Loi naturelle et les droits de l'homme (PUF, 2018)

GEOFFROY DE VRIES

Le hold-up des mots (L'Archipel, 2021)

JÉRÔME FOURQUET

La France sous nos yeux : Économie, paysages, nouveaux modes de vie (Seuil, 2021)

JÉRÔME FOURQUET

L'Archipel français : Naissance d'une nation multiple et divisée (Seuil, 2019)

EDUCATION - SENS DE LA VIE

JEANNE LARGHERO

Comment réussir ta vie ? À une jeunesse qui cherche le chemin du bonheur (Artège, 2018)

JEANNE LARGHERO

La vie de nos ados (Mame 2020).

TUGDUAL DERVILLE

Nouvelles recettes de bonheur, 71 actions d'écologie humaine (Emmanuel, 2020).

CHANGEMENT DE SEXE

CHRISTIAN FLAVIGNY

Aider les enfants transgenres (Tequi, 2021)

Crédits photos

Blanche Streb @ Paul Augustin Frécon - Jeanne Larghero @ Olivier Dion - Grégoire Hinzelin @ Brigitte Delibes - Equipe d'Alliance VITA @Michel Richard - p.17 @ Albane de Marnhac - p.22 @ Shutterstock - p.53 @ Chrtistophe Damaggio - p.42 @ Benjamin Rémon - p.54 @ Philippine Chauvin



www.universitedelavie.fr



www.alliancevita.org